

RAPHAËL MOLHO

L'ORDRE ET LES TÉNÈBRES

OU

LA NAISSANCE D'UN MYTHE
DU XVII^e SIÈCLE
CHEZ SAINTE-BEUVE



1972

LIBRAIRIE ARMAND COLIN
103, boulevard Saint-Michel, Paris 5^e

20018A
MOLHO

A PIERRE MOREAU

J'ai tenu à mettre en tête de ces pages le nom de mon maître de toujours, Pierre Moreau, qui a guidé mes recherches avec une inlassable patience. Près de lui, je veux placer Jean Pommier, qui m'a révélé les trésors de la Collection Spoelberch de Lovenjoul, et qui m'a libéralement accordé l'aide de son immense savoir.

Tant d'autres personnes m'ont, un jour ou l'autre, aidé, que je risquerais d'oublier des noms si j'entreprenais de les citer tous. Que tous mes amis sachent qu'il n'est point de page en ce livre qui n'éveille en moi un reconnaissant souvenir.

ABRÉVIATIONS

<i>Pr.L.</i>	<i>Premiers Lundis</i>
<i>P.C.</i>	<i>Portraits contemporains</i>
<i>C.L.</i>	<i>Causeries du Lundi</i>
<i>P.-R.</i>	<i>Port-Royal</i>
<i>Const.</i>	<i>Le Constitutionnel</i>
<i>R.D.M.</i>	<i>Revue des Deux Mondes</i>
<i>J.D.S.</i>	<i>Journal des Savants</i>
<i>P.L.</i>	<i>Portraits littéraires</i>
<i>P.F.</i>	<i>Portraits de femmes</i>
<i>N.L.</i>	<i>Nouveaux Lundis</i>
<i>Nat.</i>	<i>Le National</i>
<i>Mon.</i>	<i>Le Moniteur</i>
<i>R.P.</i>	<i>La Revue de Paris</i>
<i>Lov.</i>	Collection Spoelberch de Lovenjoul
<i>Corr. gén.</i>	<i>Correspondance générale de Sainte-Beuve</i> publiée par Jean Bonnerot et, à partir du tome XV, par Alain Bonnerot
<i>A.N.</i>	Archives Nationales
<i>R.H.L.F.</i>	<i>Revue d'Histoire littéraire de la France</i>
<i>R.S.H.</i>	<i>Revue des Sciences humaines</i>

En ce qui concerne les œuvres de Sainte-Beuve, nos références renvoient, sauf indications contraires, aux dernières éditions *décidées* par l'auteur, qu'elles aient été publiées de son vivant ou qu'elles aient été achevées, après sa mort, par son exécuteur testamentaire. Nous avons, bien entendu, fait exception pour des textes comme le *Tableau* qu'il importait de saisir à ses divers « moments ». Nous avons aussi, par commodité, fait référence à des éditions modernes de certaines œuvres. Ainsi de *Volupté*, citée d'après l'édition Ducourneau (*Club français du Livre*); de *Port-Royal*, cité d'après l'édition procurée en trois volumes par Maxime Leroy (*Bibliothèque de la Pléiade*); du *Chateaubriand*, dans l'édition actuelle des *Classiques Garnier*; des *Poésies* dans l'édition Lemerre de 1879.

PRÉAMBULE

Au début des pages qu'il consacre à Mme de Charrière dans les *Portraits de femmes*, Sainte-Beuve nous invite à voir dans ses articles bien autre chose que de la critique :

« Ce cadre où la critique, au sens exact du mot, n'intervient souvent que comme fort secondaire, n'est (...) qu'une forme particulière et accommodée aux alentours, pour produire nos propres sentiments sur le monde et sur la vie, pour exhaler avec détour une certaine poésie cachée »¹. Sainte-Beuve devait tenir à cette idée, puisque les lignes que nous venons de citer ne font que développer une confiance de son journal intime².

Ainsi la critique est confiance, et l'objet premier de l'œuvre entière n'est autre que son auteur, qui choisit ses thèmes en fonction de son tempérament profond, ou de son humeur du moment, et qui fait de l'infinie variété de ses choix l'expression de l'infinie variété d'un moi qu'il contemple dans la galerie de ses portraits du passé :

Chacun a son idéal dans le passé, et la nature, la vocation de chaque esprit ne se déclarerait jamais mieux, j'imagine, que par le choix du personnage qu'on irait d'abord chercher si l'on revenait dans un temps antérieur. J'en sais pourtant qui n'auraient aucun choix de préférence et qui iraient indifféremment à l'un ou l'autre, ou même qui n'iraient pas du tout. Laissons ces esprits sans amour et sans flamme, sans désir; ce sont les tièdes; ils manquent du feu sacré dans les Lettres. J'en sais d'autres qui voudraient courir à plus d'un à la fois, et qui embrasseraient dans leur curiosité et leur tendresse quantité d'auteurs favoris sans trop savoir par lequel commencer. Ces esprits-là ne sont pas indifférents comme les autres; ils ne sont pas tièdes, mais un peu volages et libertins: je crains que, nous autres critiques, nous n'en tenions³.

Ne voyons pas dans ce texte une plaisante rêverie. Cette remontée du temps, et cette réincarnation dans des personnages du passé, Sainte-Beuve les a exactement opérées dans sa critique, dont il fit l'expression d'une existence inquiète et d'une personnalité indécise.

1. *P.F.*, p. 411; *R.D.M.*, 15 mars 1839.

2. *Observations et Pensées*, 1er cahier, dit *Cahier vert*, coll. Spoelberch de Lovenjoul, D 571, p. 51-52.

3. *C.L.* III, p. 2; *Const.*, 7 octobre 1850, « Rabelais ».

Il faut donc, pour connaître véritablement la personne de Sainte-Beuve, examiner toute son œuvre avec attention, tout comme s'il avait été uniquement poète ou romancier. Comme le faisait remarquer un des derniers biographes du critique des *Lundis*, M. Maurice Regard, en 1959, dans un article intitulé « Esquisse d'un état présent des études sur Sainte-Beuve »⁴, et en 1960, dans son *Sainte-Beuve*⁵, la véritable synthèse beuvienne ne sera possible qu'après une série d'enquêtes minutieuses qui iraient chercher l'homme sous tous les masques qu'il a revêtus : « Il faudrait confronter Sainte-Beuve, en tenant toujours compte de sa nuance présente, avec les différents siècles qu'il a étudiés, et Sainte-Beuve avec son temps »⁶. Ce n'est qu'à ce prix qu'on pourra connaître l'histoire de son âme et de son esprit. Nous nous proposons de collaborer à la préparation de cette synthèse future par l'étude des rapports de Sainte-Beuve avec le XVII^e siècle.

*
**

Port-Royal nous a donné l'idée de cette étude. Il nous semblait que le XVII^e siècle, qui a été « présent » à l'esprit de Sainte-Beuve à chaque instant pendant les années les plus fécondes de sa carrière sous la forme du cours, puis du livre consacré à l'illustre abbaye, devait avoir une importance toute particulière dans l'expression de sa pensée et de son âme. L'étude n'a pas trompé notre attente ; elle l'a même dépassée.

Certes, le XVII^e siècle n'exprime pas tout Sainte-Beuve. Il existe en cet homme des tendances essentielles, d'ordre surtout métaphysique ou politique, prépondérantes au début de sa carrière et reparaisant tout à la fin, dont seuls peuvent se faire les reflets les écrivains d'un XVIII^e siècle que Sainte-Beuve a voulu « relever et maintenir » en y voyant « plus de vérité que de grandeur, et plus d'audace encore que de vérité »⁷. Bien que le XVII^e siècle ne serve pas toujours à Sainte-Beuve d'unique moyen d'expression, nous verrons cependant que l'image de plus en plus riche qui s'en construit dans l'esprit du critique fait connaître (pour l'avoir, sans aucun doute formée) une part fondamentale de sa personnalité au moment central de son existence. Cet esprit indécis a imposé, en fait, une limite aux errances de son indécision : celle de son goût de classique moderne pour les teintes sombres et modérées dont il joue en virtuose dans ce *Port-Royal* qui occupe la totalité de ses années médianes.

Si le XVII^e siècle, bien qu'essentiel, ne constitue pas l'unique reflet de la personne de Sainte-Beuve, et s'il laisse, dans cette fonction « lyrique » une place réelle aux autres siècles, on peut affirmer qu'il joue quasiment seul un autre rôle, celui d'instrument critique. Tous les siècles peuvent exprimer Sainte-Beuve : le XVII^e siècle exprime

4. *Information littéraire*, XI^e année, N^o 4, septembre-octobre 1959.

5. Coll. « Connaissance des Lettres », Hatier.

6. *Information littéraire*, p. 146.

7. *Chateaubriand et son groupe littéraire*, 13^e leçon, t. I, p. 266.

et Sainte-Beuve et la réalité, littéraire ou humaine, que l'écrivain veut traduire. Ce fut par excellence, pour notre écrivain, le siècle « classique », c'est-à-dire le matériau constitutif de sa culture et de son jugement, et l'instrument intellectuel spontanément utilisé pour connaître, décrire, juger tous les écrivains ou les personnages historiques. Avant d'entrer dans l'histoire de la connaissance du XVII^e siècle chez Sainte-Beuve et d'assister à la formation de l'image qu'il s'en fit, il peut n'être pas indifférent (malgré l'aridité inévitable d'une telle étude) pour prouver l'importance de ce siècle dans son œuvre, de donner quelques exemples de l'utilisation critique à laquelle il se prête sous la main du critique des *Lundis*.

*
**

Nous aurons l'occasion, plus loin, de parler longuement du milieu littéraire qui a entouré la jeunesse de Sainte-Beuve. Lui-même nous renseigne, dans son *Chateaubriand*, en nous présentant Fontanes, Chênedollé, Joubert ou Guéneau de Mussy, sur le souci de « réparation », de retour aux sources traditionnelles, qui a animé l'époque impériale. Tout cela a produit une génération connaissant et appréciant les écrivains du XVII^e siècle, comme le souligne P. Moreau au chapitre III de son ouvrage sur le *Classicisme des romantiques*. C'était exactement la génération des contemporains de Sainte-Beuve. Plus tard, dans les années 1830, malgré le romantisme, ou peut-être à cause de lui, on constatera une telle passion des érudits pour le siècle de Louis XIV que Sainte-Beuve pourra déplorer de voir « ce pauvre et grand XVII^e siècle (...) dépiécé à qui mieux mieux par n'importe qui »⁸.

Nous reviendrons sur ces faits. Nous tenions à y faire allusion dès maintenant pour montrer que les écrivains du XVII^e siècle étaient, dès les débuts littéraires de Sainte-Beuve, assez bien connus de tous pour qu'une complicité symbolique pût s'établir entre l'écrivain et son public. Sainte-Beuve pouvait se contenter de citer un nom pour faire surgir dans l'esprit de ses lecteurs une nuance dominante susceptible d'être délicatement variée par tout un jeu de précisions ou d'allusions. L'histoire, littéraire, politique ou artistique, du XVII^e siècle devenait ainsi un dictionnaire où les noms propres transformés en symboles formaient comme les noms communs d'une nouvelle langue littéraire ou psychologique.

Ainsi, pour définir la douceur pieuse de Töpffer, il en fait un écrivain « du diocèse et de la paroisse de saint François de Sales »⁹.

8. *Lov.*, D 571, p. 83. Voir notre p. 260.

9. *C.L.* VIII, p. 428 ; *Mon.*, 16 août 1853, « Töpffer ». Citons le texte de façon plus complète : « Il a beau être de Genève, il se retrouve du diocèse et de la paroisse de saint François de Sales par un côté ». Sainte-Beuve joue sur les mots. Tout en donnant ici à

Pour faire sentir « la beauté noble et attrayante, d'une douce fierté » de la manière de Joinville, il fait encore appel au même saint¹⁰. L'idée de rigueur intellectuelle et doctorale trouve son symbole dans le nom de Malherbe, que Sainte-Beuve utilise à propos d'un théoricien de l'art militaire, le général Jomini, « le *Malherbe du genre* »¹¹. Corneille est le symbole du sublime¹². Son nom peut aussi représenter l'idée de gravité¹³. Le Pascal des *Provinciales* représente la force satirique¹⁴; le Pascal des *Pensées* symbolise l'angoisse humaine dans un article consacré à un discours de Mignet, où il est question de Jouffroy : « Il y a du Pascal dans cette douleur du jeune incrédule »¹⁵. Le nom du cardinal de Retz vient tout naturellement sous la plume de Sainte-Beuve pour représenter l'impitoyable vérité « de l'intrigue et de la mascarade humaine »¹⁶. Pour désigner la curiosité du « collecteur d'anecdotes et d'historiettes », Sainte-Beuve dit : un « Talle-mant des Réaux »¹⁷. Nommer Port-Royal suffit pour évoquer l'idée d'austérité studieuse et patiente¹⁸. Les personnages de Molière fournissent une abondante galerie de symboles : Trissotin représente naturellement le mauvais goût précieux¹⁹. Le nom d'Alceste évoque l'idée de désenchantement amer²⁰. L'amour maternel trouve son symbole dans le nom de Mme de Sévigné²¹. Quant au pessimisme moral, il est exprimé par le nom de La Rochefoucauld²². Le nom de Racine représente la tendresse pathétique des sentiments²³ ou la pureté du style²⁴. Le nom de Boileau s'attache à la notion de verve satirique : « Il y a du bon Boileau dans ces vers-là », écrit Sainte-Beuve dans un article consacré à Daru²⁵. On le trouve aussi attaché à l'idée de régularité²⁶. Bossuet signifie grandeur²⁷, et La Bruyère signifie

Genève le sens de « religion réformée », il n'oublie pas que saint François de Sales était un évêque de Genève ! C'est beaucoup jouer sur un seul mot, en vérité.

10. C.L. VIII, p. 516-517 ; *Mon.*, 19 septembre 1853, « Joinville ».

11. N.L. XIII, p. 180 ; *Temps*, 13 juillet 1869, « Le général Jomini ».

12. C.L. V, p. 11 ; *Const.*, 6 octobre 1851 ; « Raynouard ». A propos de la tragédie des *Templiers*.

13. N.L. VIII, p. 209 ; *Const.*, 11 juillet 1864, « Mémoires de Mme Roland ».

14. C.L. VII, p. 351-352 ; *Mon.*, 31 janvier 1853, « Necker ».

15. C.L. VIII, p. 297 ; *Mon.*, 4 juillet 1853, « Discours de M. Mignet ».

16. C.L. I, p. 319 ; *Const.*, 11 février 1850, « Guizot ».

17. P.C. II, p. 332-333 ; *R.D.M.*, 15 novembre 1834, « Balzac, *La recherche de l'absolu* ».

18. P.C. II, p. 507 ; *Nat.*, 24 juin 1833, « Loève-Weimars ». N.L. IX, p. 96 ; *Const.*, 14 novembre 1864, « Méditations sur l'essence de la religion chrétienne par M. Guizot ».

19. P.C. III, p. 196 ; *R.D.M.*, 15 janvier 1841, « Molé ». C.L. IX, p. 356-357 ; *Mon.*, 16 janvier 1854, « Marivaux ». N.L. III, p. 50 ; *Const.*, 28 juillet 1862, « M. de Pontmartin ».

20. Lettre à Villemain, 7 septembre 1839, *Corr. gén.* III, p. 143.

21. C.L. IX, p. 140 ; *Mon.*, 14 novembre 1853, « La Boétie ».

22. P.C. II, p. 215-216 ; *R.D.M.*, 15 février 1836, « Musset ». P.C. III, p. 94 ; *R.D.M.*, 15 septembre 1840, « Eugène Sue ». C.L. I, p. 430 ; *Const.*, 11 mars 1850, « Lettres de la Marquise du Deffand ».

23. P.R. I, p. 213, I. I, chap. 7. C.L. VII, p. 201 ; *Mon.*, 6 décembre 1852, « L'abbé Barthélemy ».

24. N.L. XII, p. 144 ; *Temps*, 23 mars 1869, « Mme Desbordes-Valmore ».

25. C.L. IX, p. 430 ; *Mon.*, 13 février 1854.

26. C.L. VI, p. 512 ; *Const.*, 27 septembre 1852, « Boileau ».

27. C.L. VII, p. 69 ; *Const.*, 25 octobre 1852, « Montesquieu ».

précision dans le jugement moral²⁸. La Fontaine, c'est la sagesse réaliste et pratique²⁹. Fléchier représente l'éloquence apprêtée³⁰. Quant à Fénelon, dont le nom revient fort souvent dans les articles de Sainte-Beuve, il symbolise essentiellement la douceur idéale et un peu chimérique³¹ : c'est le nom ou l'œuvre de Fénelon que Sainte-Beuve utilise pour décrire les rêves de l'épisode des Troglodytes chez Montesquieu³²... ou pour donner une idée de la douceur des Touareg³³.

Les noms d'écrivains ne sont pas seuls susceptibles de fournir des symboles. Sainte-Beuve sort volontiers de la littérature. Le peintre Le Sueur représente pour lui l'idée d'une sainteté lumineuse³⁴, et Poussin évoque une idée plus vague d'idéal³⁵. Le nom du jardinier Le Nôtre se rattache aux idées de régularité et de grandeur³⁶.

L'histoire politique ou militaire fournit aussi son contingent d'images. Richelieu, c'est la grandeur ambitieuse³⁷ ; Condé, c'est la grandeur impériale³⁸. Le nom de Louvois éveille l'idée de valeur administrative³⁹, et il suffit de nommer la Fronde pour faire songer à toute espèce de révolte⁴⁰.

Enfin si l'on veut caractériser une sainteté toute simple et pratique, il suffit de prononcer le nom de saint Vincent de Paul⁴¹.

Cette transformation des noms propres du XVII^e siècle en symboles fournit au critique le moyen de prononcer des jugements rapides. Il lui suffit, pour définir la manière d'un écrivain de n'importe quel siècle, de le rapprocher globalement d'un écrivain ou d'un personnage historique connu du XVII^e siècle.

La Bruyère, à en croire Sainte-Beuve, aurait connu une multitude de réincarnations ! Ainsi Mlle Launay, femme de chambre de la duchesse du Maine, est « notre La Bruyère de céans » ; Mme de Lambert « mériterait d'être nommée le La Bruyère des femmes »⁴² ; M. Théodore Leclercq, l'auteur des *Proverbes*, donne à Sainte-Beuve « l'idée d'un La Bruyère, mais d'un La Bruyère féminin et adouci » (ce qui, sous une forme feutrée et très « beuvienne », ne manque

28. C.L. VI, p. 55 ; *Const.*, 19 avril 1852, « Le maréchal Marmont ».

29. C.L. VII, p. 146 ; *Const.*, 15 novembre 1852, « Franklin ».

30. C.L. VIII, p. 307 ; *Mon.*, 4 juin 1853, « Discours de M. Mignet ».

31. C.L. VI, p. 393 ; *Const.*, 16 août 1852, « L'abbé Gerbet ». C.L. VI, p. 437-438 et 442-443 ; *Const.*, 6 septembre 1852, « Bernardin de Saint-Pierre ».

32. C.L. VII, p. 54 ; *Const.*, 18 octobre 1852, « Montesquieu ».

33. N.L. IX, p. 123 ; *Const.*, 21 novembre 1864, « Exploration du Sahara ».

34. C.L. VIII, p. 427 ; *Mon.*, 16 août 1853, « Töpffer ».

35. C.L. VI, p. 438 ; *Const.*, 6 septembre 1852, « Bernardin de Saint-Pierre ».

36. C.L. VIII, p. 247 ; *Mon.*, 13 juin 1853, « Le prince de Ligne ».

37. Lettre à J. Olivier, *Corr. gén.*, III, p. 394, 1^{er} décembre 1840.

38. C.L. VIII, p. 296 ; *Mon.*, 4 juillet 1853, « Discours de M. Mignet ».

39. C.L. IX, p. 175 ; *Mon.*, 21 novembre 1853, « Le marquis de Lassay ». C.L. IX, p. 439 ; *Mon.*, 20 février 1854, « Daru ».

40. C.L. VI, p. 231 ; *Const.*, 21 juin 1852, « Beaumarchais ». C.L. VII, p. 35 ; *Const.*, 11 octobre 1852, « M. Michaud ».

41. N.L. XI, p. 379 ; *Mon.*, 14 septembre 1868, « Lamennais ».

42. C.L. IV, p. 236 ; *Const.*, 9 et 10 juin 1851, « Mme de Lambert ».

pas de férocité, si l'on songe aux mœurs attribuées à Théodore Leclercq et à Fiévée)⁴³; M. Le Roy, veneur ordinaire de Louis XV et observateur de la Cour, devient « un La Bruyère à cheval »⁴⁴; enfin Sainte-Beuve définit le Laclos de la *Galerie des états généraux* comme un « La Bruyère anonyme »⁴⁵. Un esprit observateur, mais demeurant à la surface des choses, c'est, pour Sainte-Beuve, « un Talle-mant des Réaux ». M. Delécluze, auteur des *Souvenirs de 60 années*, mérite de passer pour « un Tallemant des Réaux plein de prud'homie et de sérieux »⁴⁶. Le nom de Pascal, accompagné de nuances, sert à définir Vauvenargues : « C'est un Pascal adouci et non affaibli, qui s'est véritablement tenu dans le milieu humain, et qui ne s'est pas creusé d'abîme »⁴⁷. La Rochefoucauld prête son nom à la définition des moralistes avertis. Ainsi Chesterfield est nommé « le La Rochefoucauld de l'Angleterre »⁴⁸. Pour décrire les écrivains autoritaires et sentencieux, Sainte-Beuve utilise le nom de Boileau : « M. Royer-Collard est un Despréaux philosophique, un de ces hommes à œuvres rares, à autorité grande et à bons mots sentencieux souvent cités »⁴⁹.

Sainte-Beuve ne s'interdit pas les rapprochements multiples qui lui permettent de nuancer ses jugements raccourcis. Voici, par exemple, une série de rapprochements qui définissent Daguesseau : « En littérature, à proprement parler, je le définirai un élève de Racine, de Boileau et de l'*Art poétique*, mais qui a gardé quelque façon complaisante de périphrase que Pascal qu'il admire tant ne lui aurait guère passée. C'est, en diction, du Bourdaloue très assaisonné de Fléchier. Il caresse sa phrase, il soigne la cadence, il sacrifie au nombre. Aimant passionnément les Lettres et n'ayant pu exclusivement s'y livrer, il en parle dans un redoublement de forme et de fleurs, comme dans une fête cérémonieuse »⁵⁰.

On l'aura remarqué : il s'agit, dans toutes ces citations, non point de rapprochements superficiels, ou de ressemblances partielles, mais de la découverte de ressemblances essentielles. Sainte-Beuve définit vraiment et en profondeur tel ou tel écrivain par son rapprochement avec un écrivain du XVII^e siècle. C'est qu'il croyait aux ressemblances à travers les âges, c'est qu'il croyait aux « familles d'esprits » et à la continuité en littérature de certains courants, de certaines « races », qui pouvaient se définir dans leur plus pure manifestation par les noms de certains écrivains du XVII^e siècle. Chez lui, les rêveurs appartiennent à la race de La Fontaine⁵¹, et les doux à la race de

43. C.L. III, p. 547; *Const.*, 31 mars 1851, « Th. Leclercq ».

44. N.L. VIII, p. 284; *Const.*, 25 juin 1864, « Marie Leczinska ».

45. N.L. XII, p. 16; *Temps*, 12 janvier 1869, « Talleyrand ».

46. N.L. III, p. 94; *Const.*, 11 août 1862, « Delécluze ».

47. C.L. III, p. 142-143; *Const.*, 18 novembre 1850, « Vauvenargues ».

48. C.L. II, p. 232-233; *Const.*, 24 juin 1850, « Chesterfield ».

49. *Lov.*, D 571, p. 38.

50. C.L. III, p. 422; *Const.*, 24 février 1851, « Daguesseau ».

51. P.C. II, p. 99-100; *R.D.M.*, 1^{er} août 1833, « Mme Desbordes-Valmore ».

Fénelon : « Lamartine est au fond un roué, mais un roué de la race de Fénelon. »⁵²

Les critiques véhéments appartiennent à la race de Malherbe ; « si La Harpe, s'autorisant de Voltaire, en venait à parler à la légère de ce grand Corneille, « le raisonneur ampoulé », comme on le voit qualifié dans la correspondance de Ferney, oh ! alors Le Brun, qui était de la lignée de Malherbe, se sentait saisi d'indignation, et il faisait justice de l'irrévérence »⁵³.

Quant à la famille des moralistes, elle porte les noms de La Bruyère et de La Rochefoucauld. Parlant de Vauvenargues, Sainte-Beuve écrit : « ce successeur de La Rochefoucauld et de La Bruyère »⁵⁴.

Ces races sont, bien entendu, antérieures aux écrivains du XVII^e siècle dont elles portent le nom, et le nom de Racine peut servir à désigner la famille poétique à laquelle appartient Du Bellay⁵⁵.

Les écrivains du XVII^e siècle peuvent aussi servir à caractériser d'autres familles : celles de ceux qui les goûtent, et celles de ceux qui ne les goûtent pas. Goût ou refus peuvent pleinement définir certains esprits. Donnons tout au long un exemple, que nous emprunterons, avant de citer un autre exemple plus célèbre, à un article sur Massillon :

Aimer Massillon, le goûter sincèrement et sans ennui, c'est une qualité et presque une propriété de certains esprits, et qui peut servir à les définir. Celui-là aimera Massillon, qui aime mieux le juste et le noble que le nouveau, qui préfère le naturel élégant au grandiose un peu brusque ; qui, dans l'ordre de l'esprit, se complaît avant tout à la riche fertilité et à la culture, à la modération ornée, à l'ampleur ingénieuse, à un certain calme et à un certain repos jusque dans le mouvement, et qui ne se lasse point de ces lieux communs éternels de morale que l'humanité n'épuisera jamais. Massillon plaira à celui qui a une certaine corde sensible dans le cœur, et qui préfère Racine à tous les poètes ; à celui qui a dans l'oreille un vague instinct d'harmonie et de douceur qui lui fait aimer jusqu'à la surabondance de certaines paroles. Il plaira à ceux qui n'ont point les impatiences d'un goût trop superbe ou trop délicat, ni les promptes fièvres des admirations ardentes ; qui n'ont point surtout la soif de la surprise ni de la découverte, qui aiment à naviguer sur des fleuves unis, qui préfèrent au Rhône impétueux, à l'Eridan tel que l'a peint le poète, ou même au Rhin dans ses âpres majestés, le cours tranquille du fleuve français, de la royale Seine baignant les rives de plus en plus élargies d'une Normandie florissante⁵⁶.

Cette page appelle, en écho, une page postérieure, qui définit la famille des admirateurs de Molière. On la connaît trop bien pour que nous prenions la peine de la citer tout au long : « Aimer Molière, en effet, j'entends l'aimer sincèrement et de tout son cœur, c'est, savez-vous ? avoir une garantie en soi contre bien des défauts, bien

52. *Observations et Pensées*, second cahier, dit *Cahier brun*, *Lov.* D 573, p. 58.

53. C.L. V, p. 128-129; *Const.*, 17 novembre 1851, « La Harpe ».

54. C.L. III, p. 124; *Const.*, 18 novembre 1850, « Vauvenargues ».

55. N.L. XIII, p. 315; *J.D.S.*, juin 1867, « Du Bellay ».

56. C.L. IX, p. 10-11; *Mon.*, 26 septembre 1853, « Massillon ».

des travers et des vices d'esprit. C'est ne pas aimer d'abord tout ce qui est incompatible avec Molière, tout ce qui lui était contraire en son temps, ce qui lui eût été insupportable du nôtre. Aimer Molière, c'est être guéri à jamais, je ne parle pas de la basse et infâme hypocrisie, mais du fanatisme, de l'intolérance et de la dureté en ce genre, de ce qui fait anathématiser et maudire »⁵⁷.

Le goût pour La Rochefoucauld rassemble un autre type d'esprits : ceux qui sont arrivés au moment de la lucidité, au moment où « les dessous de cartes » se révèlent tristement : « Il faut savoir montrer l'esprit de son âge et le fruit de sa saison. Il vient un moment dans la vie où La Rochefoucauld plaît beaucoup et où il paraît plus vrai peut-être qu'il ne l'est. Les mécomptes de l'enthousiasme jettent dans le dégoût... »⁵⁸.

Les antipathies définissent aussi clairement que les goûts. « Il est tout naturel (quand on y réfléchit) que *Lamartine* n'aime pas *La Fontaine*, de même que Cousin ne doit aimer ni *La Rochefoucauld* ni *Hamilton* : ils ne font par ces antipathies que déclarer leur propre nature et deviner ceux qui les auraient finement pénétrés et raillés avec sourire »⁵⁹.

Chaque écrivain du XVII^e siècle possède ainsi sa famille spirituelle, et cette famille, tout en rassemblant les individus dans un culte commun, leur impose des antipathies communes. Analysant, dans un article du *Moniteur*, la manière de Marivaux, Sainte-Beuve montre que la famille des admirateurs de Molière ne peut entrer dans ces manèges gracieux : « (...) c'est ce manège, ce *tatillonnage* bien mené et semé d'accidents gracieux, qui plaît à des esprits délicats. *Vous y viendrez ! Vous n'y viendrez pas ! Je gage que oui ! Je gage que non !* c'est ce que toute l'action semble dire. J'ajouterais qu'il y a tout un public et un ordre d'esprits sur lesquels cet ingénieux harcèlement n'a jamais de prise ; ce sont ceux qui goûtent avant tout quelques scènes de *l'Etourdi* de Molière, ou les *Folies amoureuses* de Regnard »⁶⁰.

Sainte-Beuve ne fait pas toujours des figures du XVII^e siècle un emploi aussi rigoureusement symbolique. Il les utilise souvent avec souplesse et fantaisie, comme de simples points lumineux de comparaison. Il espère faire mieux connaître les idées nouvelles ou les écrivains qu'il présente dans ses articles, en les comparant, pour faire ressortir des ressemblances ou des différences, à des écrivains « classiques », c'est-à-dire à des écrivains connus de tous. La nouveauté passe mieux, si elle s'accompagne d'une reconnaissance familière. Comme il s'agit ici non plus d'affirmer des identités ou des oppositions absolues, mais simplement de mettre en valeur des ressemblances ou des différences souvent partielles, Sainte-Beuve

57. *N.L.* V, p. 277 ; *Const.*, 13 juillet 1863, « Molière ».

58. *P.F.*, p. 288 ; *R.D.M.*, 15 janvier 1840, « La Rochefoucauld ».

59. *Lov.*, D 573, p. 129 ; cf. D 571, p. 79.

60. *C.L.* IX, p. 372 ; *Mon.*, 23 janvier 1854, « Marivaux ».

peut se permettre des rapprochements parfois piquants. On peut en distinguer plusieurs espèces.

On a d'abord la comparaison générale, qui cherche une similitude d'ensemble, souvent vague et lointaine, entre deux écrivains. Ainsi, parlant de saint Anselme, Sainte-Beuve le rapproche curieusement de saint François de Sales⁶¹. Plus inattendu encore est le rapprochement, rapidement suggéré, entre Octave Feuillet et l'évêque Camus⁶². Au chansonnier Desaugiers, Sainte-Beuve trouve « des traits du grotesque Saint-Amant »⁶³.

Notre critique a lui-même conscience de l'imprévu de ses rapprochements : « Si j'osais faire cette comparaison, je dirais qu'il y avait dans Duclos, tant pour les inconséquences honorables que pour la verdeur et les coups de dent, quelque chose de Gui Patin : un Gui Patin moins honnête, éclairé et corrompu par la vie de la société, tenant bon toutefois sur certains points et ne se laissant pas entamer »⁶⁴.

Il ose tout de même, et nul ne le regrette, car cette faculté ingénieuse de rapprochement introduit dans sa critique la vie et le mouvement ; grâce à elle, écrivains, politiques, hommes ou femmes du monde du temps passé sortent du tombeau et se tendent les bras à travers les siècles. S'agit-il de faire comprendre l'utilisation méthodique des documents par l'abbé Barthélemy, l'auteur du *Jeune Anacharsis* ? Sainte-Beuve le compare au docte historien Tillemont⁶⁵. Le « penchant malheureux » de Molière « pour le genre noble et romanesque » peut aider à comprendre le faible de Cervantès « pour la poésie pure », dans laquelle il était peu goûté du public⁶⁶.

Le rôle de la *Revue des Deux Mondes* dans la littérature du XIX^e siècle ressemble pour Sainte-Beuve à celui de Boileau dans celle du XVII^e⁶⁷... et l'amour de Mme de Staël pour son père trouve une sorte de « pendant » dans l'amour de Sévigné pour sa fille⁶⁸. Pour enseigner à son public la bonne manière de lire Joubert, Sainte-Beuve le compare à La Bruyère : « Ces livres de maximes et d'observations morales condensées, comme l'était déjà celui de La Bruyère et comme l'est surtout celui de M. Joubert, ne se peuvent lire de suite sans fatigue. C'est de l'esprit distillé et fixé dans tout son suc : on n'en saurait prendre beaucoup à la fois »⁶⁹.

Sainte-Beuve s'amuse en toute liberté à ces rapprochements ; il semble y voir pour l'imagination critique la possibilité d'une véritable création. En effet, il ne se contente pas de comparer les écri-

61. *C.L.* VI, p. 369 ; *Const.*, 9 août 1852, « Saint Anselme ».

62. *N.L.* V, p. 16 ; *Const.*, 6 avril 1863, « Octave Feuillet ».

63. *P.C.* V, p. 67 ; *R.D.M.*, 1^{er} juillet 1845, « Desaugiers ».

64. *C.L.* IX, p. 221 ; *Mon.*, 5 décembre 1853, « Duclos ».

65. *C.L.* VII, p. 208 ; *Mon.*, 13 décembre 1852, « L'abbé Barthélemy ».

66. *N.L.* VIII, p. 45-46 ; *Const.*, 23 mai 1864, « Don Quichotte ».

67. *P.C.* V, p. 268-269 ; *R.D.M.*, 15 décembre 1844, « La Revue en 1845 ».

68. *P.F.*, p. 88 ; *R.D.M.*, 1^{er} et 15 mai 1835, « Mme de Staël ».

69. *C.L.* I, p. 169 ; *Const.*, 10 décembre 1849, « Joubert » : passage tiré du journal (*Lov.*, D 571, p. 131).

vains ou les personnages qu'il étudie avec ce que le XVII^e siècle a réellement été ; il pousse parfois le jeu jusqu'à établir la comparaison avec ce qu'il aurait pu être : ainsi, pour donner une idée de la manière d'Amyot dans sa traduction de *Daphnis et Chloé*, Sainte-Beuve écrit : « C'est un peu une traduction faite comme par La Fontaine, ou bien (l'oserai-je dire ?) par l'aimable saint François de Sales, si on se l'imagine un seul moment jeune, non encore saint, helléniste et amoureux »⁷⁰. Sainte-Beuve va ainsi jusqu'à se demander « ce que serait devenu un François de Sales ou un Fénelon, une de ces natures d'élite, qui n'aurait pas été élevée du tout, qui n'aurait connu aucune règle, et se serait passé tous ses caprices »⁷¹. Tout cela pour faire connaître sa pensée sur Lamartine. Ballanche saluant la mémoire de Joseph de Maistre le fait songer à ce qu'aurait pu être « le geste clément de Fénelon s'il avait béni le cercueil de Bossuet et proféré son oraison funèbre »⁷².

Parmi les formes de la comparaison, il faut faire une place à l'opposition. Sainte-Beuve la pratique assez volontiers. Pour faire sentir le « sentiment de desséchant regret et d'attente stérile », qu'il découvre chez Chénedollé, il l'oppose « à l'orgueilleux témoignage que se rendait jadis à lui-même le vieux Malherbe »⁷³. Lamartine, ne tenant pas « le moindre compte de la vérité », ne distinguant jamais le bien du mal, « n'a rien de Pascal »⁷⁴. Fontenelle s'oppose encore plus nettement à Pascal dans sa vision de l'univers⁷⁵. Bossuet et sa « parole grande et simple » offrent un contraste qui fait ressortir la « préméditation constante » de Montesquieu⁷⁶, et la fin ensommeillée de Gresset s'oppose aux beaux réveils tardifs de Racine⁷⁷. Nous pourrions poursuivre longtemps le jeu de ces contrastes ; nous n'en apprendrions pas plus sur le procédé.

Rapprochement ou opposition prennent plus de piquant encore lorsque, sans concerner l'ensemble de deux écrivains ou de deux artistes, ils ne portent que sur une partie de leur œuvre ou même sur d'infimes détails. C'est ainsi que William Cowper est rapproché du Racine des *Cantiques*⁷⁸. Le même rapprochement permet à Sainte-Beuve de faire sentir le ton d'un obscur poète, M. Eugène Bazin : « C'est le cœur qui a parlé, comme dans une de ces courtes pièces de Racine converti »⁷⁹. Le Du Bellay de la *Défense* peut être comparé, pense Sainte-Beuve, au Fénelon de la *Lettre à l'Académie* : « Ce petit livre représente un moment de la langue. Pour ma part j'aime à le rapprocher, malgré les différences de ton, de la Lettre de Fénelon

70. C.L. IV, p. 463 ; *Const.*, 25 août 1851, « Amyot ».

71. C.L. I, p. 25 ; *Const.*, 8 octobre 1849, « *Les confidences* par M. de Lamartine ».

72. P.C. II, p. 30, R.D.M., 15 septembre 1834, « Ballanche ».

73. *Chateaubriand* (...), t. II, p. 246.

74. *Lov.*, D 573, p. 68.

75. C.L. III, p. 327, 27 janvier 1851, « Fontenelle ».

76. C.L. VII, p. 65 ; *Const.*, 25 octobre 1852, « Montesquieu ».

77. P.C. V, p. 96-97 ; R.D.M., 15 septembre 1845, « Gresset ».

78. N.L. XII, p. 169 ; *Temps*, 6 avril 1869, « Mme Desbordes-Valmore ».

79. N.L. X, p. 118 ; *Const.*, 12 juin 1865, « De la poésie en 1865 ».

à l'Académie française »⁸⁰. Cette même *Lettre à l'Académie* permet d'unir, dans le regret du vieux langage, George Sand à Fénelon !⁸¹ Un mendiant dessiné par Gavarni suscite dans l'esprit du critique un parallèle avec le fameux paysan des *Caractères* de La Bruyère. « Le paysan de La Bruyère, "cet animal farouche, noir, livide et tout brûlé du soleil, qui fouille et remue la terre", est un Apollon au prix de cet animal à face et à membres de squelette, qui convoite des haillons un peu moins haillons que les siens »⁸².

Parfois, au lieu de se rétrécir, la comparaison s'élargit. Elle peut s'étendre à tout un groupe d'écrivains. Pour faire sentir le mérite de Fontanes comme poète, on le compare au groupe des disciples de Malherbe⁸³. Carrel, comme controversiste, était, pour Sainte-Beuve, « de l'école ancienne d'Arnauld et de Nicole, de celle de Pascal les jours où Pascal ne se dessine pas trop »⁸⁴.

Vinet prête à des comparaisons plus riches et plus fines avec toute l'école de Port-Royal : « Vinet, dans la littérature française, émane surtout de Pascal, sa haute admiration, son grand modèle. Il se rapprocherait beaucoup de Duguet pour la manière et le tour modéré, suivi, fin et rentré, si Duguet avait été plus littérateur. Il a donc assez des habitudes littéraires des écrivains de Port-Royal (et jusqu'à leur goût de l'anonyme), comme il a beaucoup de leurs doctrines religieuses »⁸⁵.

L'élargissement de la comparaison dépasse parfois les limites du groupe naturel. Dans l'article que nous venons de citer, Sainte-Beuve fait aussi appel à Bossuet pour expliquer Vinet. Ailleurs, il utilise à la fois saint François de Sales, Voiture et La Fontaine pour expliquer Froissart⁸⁶.

Il faudrait maintenant parler des citations que fait Sainte-Beuve des écrivains du XVII^e siècle ; mais il serait trop long, et fastidieux, de vouloir décrire de façon complète l'utilisation de ce procédé. Contentons-nous d'un aperçu.

En un temps où la culture classique nourrit tous les esprits, la citation d'un écrivain du XVII^e siècle forme un lieu de rencontre entre tous les lettrés : elle leur permet, sans longs développements, de se dire beaucoup. Le critique l'utilise comme un signe, chargé de toute la richesse d'un contexte auquel le lecteur pensera nécessairement. Une seule phrase de La Rochefoucauld suffit ainsi à exprimer un jugement subtil sur la modération de Guéneau de Mussy⁸⁷, qu'il ne faut pas prendre pour une vertu, « la modération n'étant d'ordinaire qu'une paresse, une langueur et un manque de

80. N.L. XIII, p. 281, J.D.S., avril 1867, « Du Bellay ».

81. C.L. I, p. 362 ; *Const.*, 18 février 1850, « George Sand ».

82. N.L. VI, p. 197 ; *Const.*, 26 octobre 1863, « Gavarni ».

83. *Chateaubriand* (...), t. II, p. 105, 21^e leçon.

84. C.L. VI, p. 133 ; *Const.*, 17 mai 1852, « Carrel ».

85. P.C. III, p. 29 ; R.D.M., 15 septembre 1837, « Vinet ».

86. C.L. IX, p. 83 ; *Mon.*, 24 octobre 1853, « Froissart ».

87. *Chateaubriand* (...), t. II, p. 276, « Guéneau de Mussy ». Le texte de La Rochefoucauld se trouve dans une variante de la maxime CCXCIII.

courage ». Tous les écrivains du Grand Siècle se prêtent à une telle utilisation, et nous pourrions en donner des exemples sans fin dans l'œuvre de Sainte-Beuve. Citons avec lui, à titre d'exemple, La Fontaine. Pleins d'une sagesse amère et douce à la fois, les vers du poète peuvent illustrer toutes les situations. On les rencontre à propos de l'ambition des hommes de lettres⁸⁸, ou à propos de la dureté des villageois qui doivent entourer P.-L. Courier dans sa retraite campagnarde : « Aux champs où vous habitez et où vous êtes en guerre avec vos voisins, que voyez-vous ? Rappelez-vous La Fontaine et ces gens du bourg dont il a dit : O gens durs, vous n'ouvrez vos logis ni vos cœurs »⁸⁹.

On les retrouve appliqués à la faiblesse d'une humanité fort susceptible sur le chapitre de la louange :

Il est des beaux esprits comme des belles : la louange partagée
perd à leurs yeux le meilleur de son prix.

L'or se peut partager, mais non pas la louange.
Le plus grand orateur, quand ce serait un ange
Ne pourrait contenter en semblables desseins
Deux belles, deux héros, deux auteurs, ni deux saints.

C'est La Fontaine qui l'a dit⁹⁰.

Sainte-Beuve suggère aussi avec des vers de La Fontaine les douceurs de l'amitié⁹¹, la rêverie ou la fantaisie poétique. Le conte de la *Clochette* vient ainsi à l'appui d'une réflexion du *Journal*, qui invite l'humanité à se méfier des poètes :

Aimez-le, admirez-le, couronnez-le ! mais pensez comme Platon
du poète ! Il jouerait à tout instant et sa vie et l'univers pour une
imagination, pour un caprice, pour l'éclair d'un désir. A tout instant,
comme ce roi en détresse : mon royaume pour un cheval ! La Fon-
taine a déjà dit dans le conte de la *Clochette* et d'un ton moins haut :

Puis fiez-vous à rimeur qui répond
d'un seul moment⁹².

Sainte-Beuve manie, en vérité, les citations avec un art infini, s'exprimant, grâce à elles, avec beaucoup plus de vivacité qu'il ne le pourrait faire s'il parlait sans leur appui. Il peut ainsi, grâce à Racan, prononcer le terme bien rude de « mascarade » à propos de Balzac et de Michelet : « Faut-il prendre à la lettre leurs paroles ? Faut-il les croire dans ce qu'ils disent d'eux, dans ce qu'ils affectent et veulent paraître ? Ce n'est pas un bien grand moraliste, c'est Racan qui, très sensément, a dit : " Tout ce que nous faisons en ce monde n'est qu'une perpétuelle mascarade où le soin de notre fortune et de notre réputation nous fait, tous les jours, paraître plus différents de nous-mêmes que nous ne le sommes des autres " »⁹³.

88. P.C. III, p. 258 ; R.D.M., 1^{er} septembre 1841, « Brizeux ».

89. C.L. VI, p. 350 ; Const., 2 août 1852, « P.-L. Courier ».

90. N.L. X, p. 113 ; Const., 12 juin 1865, « De la poésie en 1865 ».

91. C.L. IX, p. 156 ; Mon., 11 novembre 1853, « La Boétie ».

92. Lov., D 571, p. 71.

93. Lov., D 573, p. 182.

Laissons-nous encore tenter par quelques utilisations frappantes de textes du XVII^e siècle. Parfois la citation « classique » (nous utilisons ce terme en un sens large) vient au secours d'une autre citation qu'elle éclaire, qu'elle condense, qu'elle rattache à l'universel. Ainsi Malherbe donne de la valeur à un texte du prince de Ligne. Le prince écrivait : « Les jours heureux sont ceux qui ont une grande matinée et une petite soirée ». Aussitôt après ce texte, qui clôt un long développement, Sainte-Beuve écrit : « C'est presque comme le vers de Malherbe : " Tout le plaisir des jours est dans leurs matinées " »⁹⁴.

Disons maintenant quelques mots d'un emploi curieux des citations du XVII^e siècle. Sainte-Beuve définit lui-même cet emploi quand il écrit dans son journal : « En lisant La Rochefoucauld, je mets partout des noms : " La vivacité qui augmente en vieillissant ne va pas loin de la folie " c'est Lamennais »⁹⁵. Le texte fait jaillir l'image d'un homme. On pourrait dire également que la figure d'un homme va tout droit chercher dans la littérature du XVII^e siècle le texte qui la peint. Bien entendu, on rencontre le plus souvent dans cet emploi les moralistes du siècle, et en particulier La Rochefoucauld. Voici ce qu'on lit à propos des commentaires dont Chateaubriand accompagna, en 1826, la réédition de son *Essai sur les révolutions* : « L'écrivain de 1826 se critique, se gourmande, se dément, se raille au passé sur tous les tons. Il se croit corrigé, mais il ne l'est pas. Ses notes, je l'avoue, sont impatientantes : il ne se tance que pour se louer ; il nous fait souvenir à tout instant de ce mot de La Rochefoucauld qu'il cite : " On aime mieux dire du mal de soi que de n'en point parler " »⁹⁶. Le texte surgit comme spontanément pour illustrer la figure de l'homme à un certain moment. On retrouve encore La Rochefoucauld à propos de Mlle de Lespinasse et de M. de Guibert : « Mais à quoi sert-il de devenir clairvoyante ? L'esprit d'une femme, si grand qu'il soit, a-t-il jamais arrêté son cœur ? " L'esprit de la plupart des femmes sert plus à fortifier leur folie que leur raison. " C'est La Rochefoucauld qui dit cela, et Mlle de Lespinasse le justifie »⁹⁷. Le cardinal de Retz se prête au même jeu et la peinture qu'il fait de La Rochefoucauld pourrait s'appliquer à un contemporain de Sainte-Beuve, le général Jomini : « Retz a dit de M. de La Rochefoucauld qu'il avait " un air d'apologie " dans tout son procédé et dans sa personne. On pouvait en dire autant de Jomini. »⁹⁸

La Bruyère peint parfaitement Mme Roland dans ses rapports avec son mari : « Elle le voulait Caton, et Caton l'Ancien ; il le fut, et avec tous les inconvénients d'un rôle transposé. " Il y a telle femme, dit La Bruyère, qui anéantit ou qui enterre son mari, au point qu'il n'en est fait dans le monde aucune mention " »⁹⁹. Et ainsi de suite... Il faudrait montrer encore comment le XVII^e siècle fournit

94. C.L. VIII, p. 271, Mon., 20 juin 1853, « Le prince de Ligne ».

95. Lov., D 571, p. 93.

96. Chateaubriand (...), t. I, p. 118, 5^e leçon.

97. C.L. II, p. 137-138 ; Const., 20 mai 1850, « Mlle de Lespinasse ».

98. N.L. XIII, p. 155 ; Le Temps, 13 juillet 1869, « Le général Jomini ».

99. N.L. VIII, p. 252 ; Const., 18 juillet 1864, « Mme Roland ».

à Sainte-Beuve, outre une masse de citations significatives, toute une foule d'anecdotes propres à éclairer l'histoire des autres siècles. Le comportement du combatif Arnauld lui prête des traits propres à éclairer certaines attitudes de Lamennais¹⁰⁰, et Talleyrand devenu vieux est dépeint grâce au souvenir des jours derniers du « bon » cardinal de Retz¹⁰¹.

Le XVII^e siècle ne sert pas seulement à connaître et à juger les autres siècles : il sert aussi à se connaître et à se juger lui-même. Tout se passe comme si Sainte-Beuve voyait dans le XVII^e siècle deux réalités différentes : un instrument d'étude, et, comme un siècle « ordinaire », un objet d'étude. Rien ne lui interdit d'appliquer l'instrument à l'objet, le siècle stylisé et symbolique au siècle vivant. Voyons quelques exemples.

L'utilisation symbolique des noms d'écrivains ou de personnages du XVII^e siècle, dont nous avons parlé plus haut, se retrouve tout naturellement appliquée au XVII^e siècle lui-même. Elle devient particulièrement piquante lorsqu'un écrivain est utilisé comme mesure de lui-même. Sa réalité symbolique sert à juger sa réalité vivante : « Ne prenons Malherbe que là où il est bon, là où il est excellent. Retrançons le reste ; nous-mêmes soyons lui Malherbe (...) On aurait lu, aujourd'hui, dans une demi-heure tout ce qui est à retenir de Malherbe : on commencerait par ses fameuses *Stances à Du Perrier*, stances qui elles-mêmes sont de moitié trop longues : il aurait fallu un second Malherbe pour les abréger »¹⁰².

Le nom de Malherbe, symbole simple du génie critique, sert à juger la réalité complexe de Malherbe écrivain. Sainte-Beuve utilise de la même façon le nom de Gui Patin, symbole de la classification érudite, dans un texte où il parle des lettres de ce même Gui Patin. Il vient de nous dire que Patin a dressé la table des œuvres du docteur Riolan : « Il devrait bien se trouver un autre Gui Patin qui en fasse une pour ses lettres, qui en ont tant besoin »¹⁰³.

Ce sont là les utilisations les plus caractéristiques. Il y a moins de piquant dans ce jeu symbolique lorsqu'il intervient entre deux écrivains différents du même siècle. Corneille, symbole de rigidité, sert à définir l'historien Mézeray¹⁰⁴. On nous dit qu'il y a « du Vaugelas en Bussy »¹⁰⁵, pour définir en lui le grammairien et le puriste. Bourdaloue nous est présenté comme un « Nicole éloquent »¹⁰⁶ et nous comprenons par ces termes la valeur morale et psychologique des sermons de l'illustre prédicateur. De la même façon, « Mlle de Scudéry se montre à nous comme le Nicole des femmes »¹⁰⁷.

100. P.C. I, p. 231 ; R.D.M., 1er décembre 1834, « Lamennais ».

101. N.L. XII, p. 91-92 ; *Le Temps*, 23 février 1869, « Talleyrand ».

102. C.L. VIII, p. 73, *Mon.*, 18 avril 1853, « Malherbe et son école ».

103. C.L. VIII, p. 93-94 ; *Mon.*, 25 avril 1853, « Gui Patin ».

104. C.L. VIII, p. 208 ; *Mon.*, 30 mai 1853, « Mézeray ».

105. C.L. III, p. 383 ; *Const.*, 10 février 1851, « Bussy-Rabutin ».

106. C.L. IX, p. 274 ; *Mon.*, 19 décembre 1853, « Bourdaloue ».

107. C.L. IV, p. 137 ; *Const.*, 22 mai 1851, « Mlle de Scudéry ».

Une remarque s'impose à nous : Sainte-Beuve isole dans l'abondante matière du XVII^e siècle un certain nombre de grands noms, universellement connus, auxquels il se réfère pour mettre en valeur et rehausser d'autres noms moins connus. Ce que le XVII^e siècle dans son ensemble est par rapport aux autres siècles, un certain nombre d'écrivains le sont à l'intérieur de ce siècle par rapport aux autres *et par rapport à eux-mêmes*. Ce sont les « classiques » véritables, passés à l'état de types. Ces écrivains, ou ces personnages, ne passent à cet état que pour une petite partie de leur œuvre, la plus glorieuse, celle que tous connaissent, celle à laquelle on peut faire allusion en étant certain d'être saisi. Malherbe n'est un symbole que pour le génie critique, Racine que pour la tendresse, et Corneille que pour la raideur. L'écrivain dans sa fonction classique ne ressemble pas exactement au même écrivain considéré comme vivant. Sainte-Beuve le sait bien, et il joue de la différence, appliquant le Malherbe figé dans son symbolisme critique à la réalité complexe et diverse de l'œuvre poétique de Malherbe.

Tous les systèmes de rapports que nous avons découverts entre le XVII^e siècle et les autres siècles se retrouvent à l'intérieur du XVII^e siècle, et toujours le nom connu, le nom classique, sert à donner du prix au moins connu. Voyons d'abord la comparaison. Mme de Motteville prend du relief par une comparaison avec La Bruyère¹⁰⁸ ou avec Nicole : « Dans toutes ses remarques sur la Cour, sur ce délicieux et méchant pays " que l'on hait souvent par raison, mais que l'on aime toujours naturellement ", je crois, en écoutant Mme de Motteville, entendre parler Nicole, mais un Nicole femme, plus agréable et adouci »¹⁰⁹.

De même, Sainte-Beuve nous invite à prêter attention au mérite littéraire des Dames de Saint-Cyr « dont la plume, par sa vivacité et ses couleurs, est digne cette fois d'une Caylus ou d'une Sévigné »¹¹⁰.

Ce renvoi aux « grands » est donc un moyen de conférer l'immortalité à des personnages moins connus. Nous disons bien « à des personnages » ; car Sainte-Beuve demande à la littérature d'immortaliser bien des hommes et bien des femmes qui furent remarquables par leur vie et non par leurs écrits. Mme de la Vallière, « âme et beauté toute fine et suave », ne se peut vraiment comprendre que si l'on songe à Bérénice¹¹¹. Le comportement amoureux du marquis de Lassay reçoit d'une façon identique ses lettres de noblesse grâce à La Fontaine, ou à La Rochefoucauld. Si le marquis écrit : « Serais-je assez heureux pour sentir encore une fois en ma vie le plaisir charmant d'aimer et d'être aimé »¹¹², Sainte-Beuve ajoute en note dans son volume : « Ne sentirai-je plus de charme qui m'arrête ? a dit

108. C.L. V, p. 180-181 ; *Const.*, 1er décembre 1851, « Mme de Motteville ».

109. *Ibid.*, p. 183.

110. C.L. VIII, p. 475 ; *Mon.*, 5 septembre 1853, « Histoire de Saint-Cyr ».

111. C.L. III, p. 473 ; *Const.*, 10 mars 1851, « Mme de la Vallière ».

112. C.L. IX, p. 184 ; *Mon.*, 28 novembre 1853, « Le marquis de Lassay ».

La Fontaine dans des vers que chacun sait par cœur, et qui suppriment toutes les phrases de prose qu'on peut faire sur le même thème ». Qui suppriment, oui, mais aussi qui justifient. A la même page, La Rochefoucauld excuse, et par là même détruit, la fadeur des lettres d'amour du même personnage : « Les lettres de ce genre sont le plus souvent d'une lecture assez fade pour les indifférents : "Ce qui fait que les amants et les maîtresses ne s'ennuient point d'être ensemble, a dit La Rochefoucauld, c'est qu'ils parlent toujours d'eux-mêmes" ».

Sainte-Beuve ne s'est pas contenté de ces rapprochements du plus connu au moins connu. Il lui arrive de comparer des égaux pour les éclairer l'un par l'autre : par exemple, La Fontaine et Molière¹¹³, Fénelon et La Fontaine ; « Il y a ce rapport entre Fénelon et La Fontaine, qu'on les aime tous deux sans bien savoir pourquoi et avant même de les avoir approfondis. Il émane de leurs écrits comme un parfum qui prévient et qui s'insinue ; la physionomie de l'homme parle d'abord pour l'auteur ; il semble que le regard et le sourire s'en mêlent, et, en les approchant, le cœur se met de la partie sans demander un compte bien exact à la raison »¹¹⁴. Comparaison légère et subtile, plus poétique que rationnelle, qui noue des rapports ténus, et pourtant solides.

On pourrait citer des utilisations semblables des autres siècles sous la plume de Sainte-Beuve, et notamment du XVIII^e siècle. Mais le nombre en demeure réduit, et relativement négligeable. Nous demandons qu'on nous croie sur parole : le XVII^e siècle a été de façon de plus en plus nette le centre vivant de la culture beuvienne et le langage que notre écrivain, dont le « classicisme » croît d'année en année, utilise avec une spontanéité de plus en plus prompte pour exprimer sa pensée.

Dans les *Lundis* et les *Nouveaux Lundis*, il suffit, pour ainsi dire, de se baisser pour relever, sans étude et sans choix, des exemples caractéristiques de l'utilisation symbolique du XVII^e siècle. Nos trop nombreuses citations ont pu le faire constater. On peut penser, sans risque d'erreur, que Sainte-Beuve, au moyen des écrivains, au moyen des hommes et des femmes du XVII^e siècle, s'est construit une sorte de mythe critique et de mythe personnel (ce qui revient au même, puisque le critique exprime sa propre personne mobile en peignant ceux auxquels il s'intéresse...). Les sens simples et courts que nous l'avons vu, dans quelques exemples, prêter à certains noms, ne suffisent pas à définir ce mythe, chargé d'un riche contenu, et qui a connu une histoire jusqu'au moment (les lendemains de Février) où le tempérament du critique s'est fixé pour toujours.

Que trouve-t-on dans ce mythe ? Comment s'est-il forgé ? De quelles influences s'est-il nourri ? Quelle image du XVII^e siècle, au

113. C.L. VII, p. 529, art. non daté.

114. C.L. II, p. 2 ; *Const.*, 1^{er} avril 1850, « Fénelon ».

total, découvre-t-on dans l'œuvre de Sainte-Beuve ? Voilà l'objet de ce livre. Nous nous y attacherons à suivre en détail la formation d'une représentation originale du XVII^e siècle et nous arrêterons notre étude de genèse au moment où le tableau prend des couleurs définitives. Nous suivrons ainsi Sainte-Beuve dans son histoire jusqu'au début de sa série des *Lundis*, en octobre 1849, et nous n'envisagerons que dans une esquisse non historique la dernière période de sa carrière. A la fin de 1849, le goût et le tempérament de Sainte-Beuve se seront fixés, et figés, pour toujours, en même temps que le symbole par lequel il les exprime.

Qu'on ne cherche point dans ces pages une *critique* de la connaissance beuvienne du XVII^e siècle. Il s'agit ici de Sainte-Beuve voyant le XVII^e siècle, et non du XVII^e siècle en lui-même. Nous ne nous proposons que de saisir dans un esprit, sans nous soucier de confrontation avec la « réalité », une image qui nous instruisse sur le fonctionnement de cet esprit, et sur l'homme en qui vivait cet esprit. Nous revendiquons pour le critique ce que chacun accorde au poète et au romancier : le droit de se créer un univers subjectif sans se faire accuser de partialité ou d'injustice.

INDEX ALPHABÉTIQUE

Bien entendu, on ne trouvera dans cet index rien de ce qui concerne Sainte-Beuve lui-même : il est présent à toutes les pages du livre.

Par souci de simplicité, nous classerons sous le même nom toutes les manières de renvoyer à ce que désigne ce nom. Ainsi « l'orateur romain » devient tout bonnement « Cicéron » pour notre index. Les titres des écrits seront considérés comme des allusions à leurs auteurs. Des exceptions s'imposeront d'elles-mêmes, pour les textes ou recueils qui ne peuvent être désignés que par leurs titres (les périodiques essentiellement).

Nous ne faisons qu'un seul renvoi pour les mots qui se retrouvent à plusieurs reprises dans une page. Quand un mot ne se trouve que dans les notes, nous mettons la lettre « n » près du numéro de la page.

Les noms de personnes sont imprimés en caractères romains.

Les titres en *italiques*.

Les noms de lieux, de notions, de collectivités, etc., en PETITES CAPITALES.

- ABBAYE-AUX-BOIS (l') : 199 n., 267, 280, 310 n.
 ACADÉMIE FRANÇAISE : 122, 133, 153, 229, 317, 328.
 Agnès de Saint-Paul (Arnauld, la mère) : 307, 364.
 Aimé-Martin : 257, 258 n.
 Alembert (d') : 86.
 Alibert : 84.
 Allem (Maurice) : 277 n., 404.
Almanach des Muses (l') : 39.
 Ambroise (saint) : 279.
 AMERSFOORT : 269, 296.
Ami de la Religion (l') : 293.
 Ampère (André-Marie) : 77, 326.
 Ampère (Jean-Jacques) : 56, 91, 100 n., 102 n., 197, 199, 205, 276, 280, 283.
 Amyot : 16, 232.
 Anacréon : 232, 242.
 Ancillon : 57.
 Andrieux : 86, 176.
 Angélique de Saint-Jean (Arnauld d'Andilly, la mère) : 302, 304, 309.
 Angélique de Sainte-Madeleine (Jacqueline Arnauld, la mère) : 301, 302, 307, 309, 351.
Annales du Musée (les) : 39.
 Anne d'Autriche : 156, 364.
 Anne de Sainte-Eugénie de l'Incarnation (Arnauld, la sœur) : 314.
Année littéraire (l') : 37.
 Anne-Eugénie (la baronne de Saint-Ange, sœur) : 324.
 Anselme (saint) : 15.
 Antoine (Gérald) : 117 n., 139 n., 144, 146, 404.
 Arbouville (Mme d') : 205.
 Archimède : 341.
Archives philosophiques et littéraires (les) : 89, 97.
 Argenson (le marquis d') : 345.
 Aristophane : 384.
 Aristote : 312.
 Arlincourt (le vicomte d') : 105.
 Arnauld (la famille) : 306, 314, 318, 319, 321, 363.
 Arnauld (Antoine, l'avocat) : 309, 352, 356.
 Arnauld (Antoine, dit « le grand ») : 17, 20, 263, 270, 272, 273, 275, 276, 277, 281, 297, 303, 314, 315, 317, 329, 349, 350, 353, 354.
 Arnauld (Catherine, sœur Catherine de la Félicité) : 314.
 Arnauld d'Andilly : 270, 276, 277, 298, 301, 305, 310, 317, 357, 364, 377 n.
 Artaud : 77.
 ATHÉNÉE (l') : 68, 75, 77, 78, 79, 81, 82, 83, 84, 86, 95, 96, 104.
 Aubignac (l'abbé d') : 133.
 Aubigné (Agrippa d') : 132, 234, 235, 362.
 Auguste : 61, 245, 390.
 Augustin (saint) : 277, 278, 352.
 Aumont (Mme d') : 307.
Avenir (l') : 190.
 Baader : 192.
 Bachaumont : 389.
 Bacon (François) : 174.
 Baïf : 132, 140, 235.
 Bailly : 73.
 Ballanche : 16, 196, 197, 202, 282.
 Balzac : 18, 293 n., 391.
 Barante : 68 n., 73.
 Barbe (Eustache) : 43, 53, 68, 73, 116 n., 117, 166, 175, 180,

INDEX ALPHABÉTIQUE

407

- 183, 190, 194, 281, 283, 284, 292.
 Barbier (Auguste) : 382 n.
 BAROQUE : 133, 134, 362.
 Barthélemy (Auguste-Marseille) : 132.
 Barthélemy (l'abbé) : 15, 39.
 Bary (Emile-Louis-François) : 71 n.
 Baudelaire : 148 n., 215, 399.
 Bausset (le cardinal de) : 30, 35, 269.
 Bayle : 59, 72, 73, 175, 303, 354.
 Bazin (Eugène) : 16.
 Beaumarchais : 122, 124, 377.
 Béclard : 84.
 Belleau : 238.
 BÉNÉDICTINS : 267.
 Benoît-Lévy (E.) : 229 n.
 Béquet (Etienne) : 65.
 Béranger : 228, 250, 283, 297, 377.
 Bernard (saint) : 317.
 Bernardin de Saint-Pierre : 34, 70.
 Bernier : 381.
 Bernières (Charles Maignart, seigneur de) : 307.
 Bernis : 70.
 Berry (le duc de) : 91.
 Bertaut : 129, 130, 232, 235 373.
 Bertin (Antoine) : 70.
 Bertin (Louis-François) : 213.
 Bertrand (Aloysius) : 231.
Bible (la) : 74, 377.
 Bignon (la famille) : 318, 319.
 Billy (André) : 403.
 Biot : 77.
 Blainville (de) : 68, 77, 83.
 Blanchecotte (Mme) : 394.
 Blanqui (Adolphe) : 103.
 Blériot (Louis) : 41, 42, 43, 44, 45, 402.
 Boigne (Mme de) : 205.
 Boileau-Despréaux : 10, 12, 15, 31, 32, 33, 35, 36, 37, 38, 47, 53, 62, 69, 77, 79, 105, 121, 122, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 132, 135, 140, 142, 150, 151, 152, 153, 156, 157, 161, 236, 239, 245, 262, 265, 274, 281, 288, 358, 360, 361, 366, 367, 370, 373, 374, 375, 376, 378, 380, 381, 382, 388, 389, 390, 397.
 Boileau (l'abbé) : 320, 328.
 Boinvilliers : 44.
 Bonald : 34.
 Bonaventure (saint) : 347.
 Bonnerot (Alain) : 402.
 Bonnerot (Jean) : 59, 68 n., 103 n., 214 n., 247 n., 273 n., 293 n., 401, 402, 404.
 Bossuet : 10, 16, 17, 30, 31, 32, 33, 36, 47, 48, 58, 69, 72, 154, 157, 262, 269, 270, 281, 288, 298, 317, 320, 329, 348, 350, 368, 371, 377, 378, 380, 381, 383, 397.
 Bossut (l'abbé) : 329, 330, 333, 334 n.
 Boufflers : 70.
 Bouglé (C.) : 187 n.
 Bouglon : 84.
 Bouhours : 317.
 Bouillon (la duchesse de) : 397.
 Boulanger (Louis) : 113, 210, 326.
 BOULOGNE-SUR-MER : 29, 39, 40, 78, 402.
 Bourdaloue : 12, 20, 275.
 Bourdoise (Adrien) : 349.
 Boyer : 84.
 Bray (René) : 149 n., 286 n., 289 n., 290 n., 324 n., 405.
 Bremond (Henri) : 268 n., 277 n., 404.
 Brienne (Louis-Henri Loménie, comte de) : 298, 332.
 Briquet (la famille) : 317.
 Broussais : 117.
 Buchez (Philippe) : 184.
 Buffon : 257, 258 n.
 Buloz (François) : 219 n., 225.
 Bussy-Rabutin : 20, 370, 389.
 Byron : 69, 345, 383.
 Cabanis : 76, 80, 81, 84, 86, 122.
 Calderon : 93.
 CALVINISME : 272.
 CAMALDULES (LES) : 265.
 Campan (Mme) : 73.
 Camus (Jean-Pierre) : 15, 276.
 Cardaillac (Jean-Jacques-Sévérin de) : 65.
 Carlier (Théodore) : 181, 283.
 Carmier (Marie-Thérèse) : 40.
 Carnot : 74.
 Carré (Jacques) : 53.
 Carrel (Armand) : 17, 196, 197.
 Casanova : 194.
 Cassien : 353.
 Castéja (M. de) : 41.
 Castel : 44.
 Caton d'Utique : 312.
 Caton l'Ancien : 19.
 Catulle : 69, 70.
 Cavé : 91, 237 n.
 Cayol : 84.
 Caylus (Mme de) : 21.
 Cayx (Charles) : 49, 52, 68 n.
 CÉNACLE (LE) : 103, 115, 116, 117, 128, 132, 137, 138, 139, 149, 150, 155, 160, 162, 166, 167, 174, 175, 185, 188, 209, 233, 234, 237, 238, 244, 246, 255, 326, 366.
 Cervantès : 15, 36.
 César (Jules) : 44, 55.
 Chambray : 63, 64.
 Chamfort : 70, 120.
 Champmeslé (Marie Desmares, dite la) : 265, 376.
 Chantelauze (Régis) : 301.
 Chapelain : 166, 344.
 Chapelle : 381.
 Chaptal : 76.
 Charlemagne : 50.
 Charles V : 235.
 Charles VI : 235.
 Charles VII : 236.
 Charles IX : 236.
 Charles X : 154.
 Charles XII : 91.
 Charles Quint : 224.
 Charlier (Gustave) : 123 n., 404.
 Charpentier (Jean-Pierre) : 276, 277.
 Charrière (Mme de) : 7, 175, 253.
 Charron : 72, 78.
 Chasles (Philarète) : 99, 154.
 Chateaubriand : 19, 32 n., 34, 35, 40, 68 n., 70, 71, 99, 108, 122, 147, 150, 154, 158, 174, 197, 228, 230, 233, 264, 265, 266, 267, 268, 297, 310 n., 337, 338.
 Châtelet (Mme du) : 393.
 Chaulieu : 70, 297, 397.
 Chavannes (Herminie) : 296.
 Chénedollé : 9, 16.
 Chénier (André) : 114, 129, 132, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 146, 151, 157, 161, 231, 232, 236, 238, 251, 360.
 Chénier (Marie-Joseph) : 75, 108.
 Chesnut du Chêne (A.) : 138, 404.
 Chesterfield : 12.
 Chevreul : 77.
 Cicéron : 31, 43, 52, 53, 55, 72.
 Claretie (Jules) : 56.
 Clarion : 84.
 Clarke (Mary) : 199 n.
 CLASSICISME : 8, 27, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 39, 40, 48, 57, 58, 61, 62, 63, 67, 69, 77, 78, 79, 81, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 100, 102, 104, 107, 108, 109, 114, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132 n., 133, 134, 135, 137, 139, 140, 141, 142, 143, 145, 146, 147, 148, 150, 151, 153, 154, 155, 156, 157, 160, 164, 165, 167, 171, 187, 198, 199,

- 205, 208, 219, 223, 231, 237, 238, 240, 246, 247, 248, 249, 255, 258, 259, 281, 309, 327, 358, 359, 360, 365, 366, 368, 369, 374, 375, 376, 379, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 399, 400.
- Cléanthe : 312.
- Clémencet (dom) : 282, 283, 332.
- Clouët (Edouard-Luglien) : 43, 44.
- Colbert : 378.
- Collard : 269, 313.
- COLLÈGE BOURBON (LYCÉE CONDORCET) : 46, 47, 48, 52, 57, 60, 63, 64, 65, 402.
- COLLÈGE CHARLEMAGNE (LYCÉE CHARLEMAGNE) : 45, 47, 49, 52, 53, 54, 58, 60, 402.
- COLLÈGE DE FRANCE : 49 n., 78, 176, 276.
- Colletet : 235.
- Collin d'Harleville : 70.
- Collombet (François-Zénon) : 249, 284, 285, 290.
- Comines (Philippe de) : 233.
- Compiègne (l'abbé) : 45.
- Condé : 11.
- Condillac : 68, 73.
- Condorcet : 80, 122, 333.
- Conservateur littéraire (le) : 219 n.
- Constant (Benjamin) : 153.
- Conti (le prince de) : 298.
- Corbière : 57.
- Cordier (l'abbé) : 45 n.
- Cornelle : 10, 13, 20, 21, 37, 47, 61, 62, 69, 73, 77, 94, 108, 120, 121, 124, 133, 135, 140, 150, 151, 154, 158, 160, 236, 315, 362, 363, 364, 365, 368, 372, 375, 376.
- Cornuel (Mme) : 207.
- Cosnac : 396.
- Coste : 90.
- Cotte (M. de) : 45 n.
- Cottin (Mme) : 70.
- Coulanges (Mme de) : 36.
- Courcelle (Pierre) : 278 n.
- Courier (Paul-Louis) : 18.
- Cousin (Victor) : 14, 34, 56, 60, 66, 67, 69, 76, 89, 117, 205 n., 256, 257, 258, 260, 261, 280, 295, 296, 327, 328, 329, 330, 331, 333, 336, 337, 338, 339, 340 n., 345, 346, 397.
- Couton (G.) : 362 n.
- Cowper (William) : 16.
- Crébillon (Prosper Jolyot de) : 70, 363.
- Cromwell : 224.
- Cuvier : 77.
- Cyrano de Bergerac : 362.
- Daburon : 44.
- Daguesseau : 12, 35.
- Damiron (Jean-Philibert) : 52, 56, 57, 65, 66, 67, 81, 88, 91, 99, 103.
- Dampmartin : 103.
- Dalgue : 48, 52.
- Dante Alighieri : 164, 240.
- Daru : 10.
- Daunou (Pierre) : 75, 76, 78, 79, 80, 81, 84, 86, 102, 105, 112, 117, 121, 122.
- David d'Angers : 149, 210.
- Dejob (Charles) : 76, 77 n., 403.
- Delaplace (François) : 32 n., 48 n.
- Délassements du monde (les) : 39.
- Delattre (André) : 203 n., 403.
- Delavigne (Casimir) : 127, 128.
- Delécluze : 12, 399.
- Deleyre : 345.
- Deville : 29, 32, 47, 53, 70, 73, 142, 143, 146, 379.
- Demerez de l'Incarnation (sœur) : 262.
- Demorest (J.-J.) : 338 n.
- Démosthène : 65.
- Demoustiers : 70.
- Déneux : 84.
- Denis (Ferdinand) : 105.
- Derré (Jean-René) : 90 n., 184 n., 404.
- Desaugiers : 15.
- Des Barreaux : 381.
- Desbordes-Valmore (Marceline) : 209.
- Descartes : 77, 329, 339.
- Deschamps (Antony) : 112, 195 n.
- Deschamps (Emile) : 112, 114, 132, 195 n., 236.
- Descloseaux (Ernest) : 91, 94.
- Deseille (Ernest) : 41 n.
- Des Fontaines : 65.
- Des Granges (Ch.-M.) : 37 n., 89 n., 90, 92, 403.
- Des Guerrois (Charles) : 344.
- Des Houlières (Mme) : 366, 367.
- Desloges : 179.
- Desmolets (le père) : 332.
- Désormeaux : 84.
- Desportes : 129, 130, 131, 146, 232, 238.
- Destutt de Tracy : 68, 75, 76, 77, 80, 81, 112.
- Des Ursins (la princesse) : 103, 105.
- Diderot : 83, 108, 174, 185, 211, 216, 273.
- Dieu : 74, 116, 117, 183, 186, 187, 189, 195 n., 196, 200, 201, 203, 207, 265, 273, 278, 279, 290, 315, 316, 320, 324, 329, 337, 338, 340, 341, 342, 343, 345, 347, 348, 349, 351, 352, 355.
- Dittmer : 237 n.
- Domat : 333.
- Dorval (Marie) : 195 n.
- Drouet (Juliette) : 195 n, 217, 225, 226.
- Drouineau (Gustave) : 105.
- Du Bartas : 232.
- Du Bellay : 13, 16, 126, 127, 130, 132, 135, 230, 231, 232, 233, 234.
- Dubois (Paul-François) : 33 n., 34, 52, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 65, 67, 68 n., 72, 84, 87, 88, 89, 91, 100, 101, 102, 103, 113, 123, 145, 148, 179, 237, 404.
- Duchet (Claude) : 123 n.
- Ducis : 70, 345, 363.
- Duclos : 15.
- Ducourneau (J.-A.) : 404.
- Duguet : 17, 269, 275, 320, 355, 356.
- Du Hausset (Mme) : 103.
- Dumas : 77.
- Duméril : 84.
- Dumont (Etienne) : 199 n.
- Du Perron (le cardinal) : 127.
- Dupont-Ferrier : 47 n., 404.
- Dupuytren : 84.
- Duruy (Victor) : 393, 397.
- Duval (Alexandre) : 137 n.
- Duvergier de Hauranne : 91, 93, 95, 96, 144, 148 n., 165.
- Duviquet : 65.
- ECLECTISME : 67.
- Encyclopédie (l') : 73, 121.
- Epaminondas : 312, 347.
- Ephémérides politiques, religieuses et littéraires (les) : 39.
- Epictète : 312.
- Eschyle : 238.
- Euler : 326.
- Europe littéraire (l') : 218.
- Évangiles (les) : 53.
- Eynard (Charles) : 293.
- Fabre (Victorin) : 81.
- Fabre d'Eglantine : 384.
- Faguet (Emile) : 40, 146.
- Falucci (Clément) : 31 n., 403.
- Farcy (Georges) : 181.
- Fauchisson : 44.
- Faugère (Prosper) : 257, 258, 261 n., 295, 328, 329, 332, 333,

- 334, 335, 336, 339 n., 341 n., 344.
- Fauriel : 69, 81.
- Fayolle (Roger) : 403.
- Féletz (M. de) : 36.
- Fénelon : 11, 13, 16, 17, 22, 30, 32, 36, 43, 47, 48, 58, 86, 100, 108, 157, 198, 279, 281, 298, 320, 329, 345, 346, 366, 375, 377 n., 394.
- Ferrières : 73.
- Feuillet (Octave) : 15.
- Feydeau (Ernest) : 393.
- Fiévée : 12.
- Figaro (le) : 59.
- Filleau de la Chaise : 344 n.
- Fizeau : 84.
- Fléchier : 11, 12, 69, 370, 371.
- Fleury (l'abbé Claude) : 43, 317.
- Florian : 373.
- Flourens : 257, 258 n.
- Fontaine (Nicolas) : 305, 316, 330, 352.
- Fontanes : 9, 17, 30, 35, 270, 285, 291.
- Fontanes (Christine de) : 285.
- Fontaney : 266.
- Fontenelle : 16, 73, 231, 342, 345, 366.
- Foucault (Nicolas-Joseph) : 396.
- Fouché : 192.
- Fouquet : 389.
- Fouquier : 84.
- Fourcroy : 30, 77.
- Fourier : 202.
- France littéraire (la) : 257.
- Francis (Raymond) : 329 n., 344, 405.
- François de Sales (saint) : 9, 10, 15, 16, 17, 276, 309, 317, 343, 347, 348.
- François Ier : 236.
- Frantin : 334, 335, 336, 341 n., 344.
- Frayssinous (Mgr, évêque d'Hermopolis) : 30, 31 n., 84, 92.
- Fréron : 65.
- Fresnel : 77.
- Froissart : 17, 353.
- FRONDE (LA) : 11, 36, 120, 156, 270, 307, 389.
- Furne de la Fresnoye : 41 n.
- Gaillard (Théodore) : 43, 52, 53, 282.
- Gaillon (le vicomte Isidore de) : 210, 246.
- GALLICANISME : 274, 319.
- Garat : 75, 81, 297.
- Garnier (le chanoine Adrien) : 31 n., 84, 85 n., 90 n., 92 n., 403.
- Gassendi : 381.
- Gauthier : 269.
- Gautier (Théophile) : 229, 257, 361, 362 n., 377.
- Gavarni : 17.
- Genlis (Mme de) : 103.
- Geoffroy : 37, 65.
- Gerbet (l'abbé) : 90.
- Gerson : 347.
- Gibbon : 73.
- Gide : 106.
- Ginguené : 81, 108.
- Girardin (Delphine Gay, Mme Emile de) : 205.
- Globe (le) : 52, 57, 59, 79, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 111, 112, 122, 136, 137 n., 143, 144, 145, 146, 148, 165, 167, 178, 179, 180, 185, 186, 188, 229.
- Godeau : 298.
- Goethe : 88, 122, 147, 342, 382 n.
- Goncourt (les) : 114, 229.
- Gonod (Benoît) : 370, 371.
- Gonzague (la famille de) : 318.
- Gouriet : 90.
- Horace : 31, 39, 44, 65, 107, 242.
- Gourville : 396.
- Grammont (le chevalier de) : 368.
- Gratry (l'abbé) : 391.
- Gray : 243, 251.
- Grégoire (l'abbé) : 269, 282.
- Grégoire de Tours : 307.
- Grégoire XVI : 195.
- Gresset : 16, 39, 70.
- Grignan (Mme de) : 368, 369.
- Guemené (la famille de) : 318.
- Guéneau de Mussy : 9, 17, 31, 270.
- Guèpes (les) : 214, 217.
- Guéranger (dom Prosper-Louis) : 267.
- GUERNSEY : 215.
- Guettée (l'abbé) : 283 n.
- Guez de Balzac (Louis) : 133, 238, 324, 368.
- Guibert (M. de) : 19.
- Guibert : 84.
- Guiraud : 99.
- Guizot : 205, 280, 281, 282, 283, 284.
- Guttinguer (Gabriel) : 177.
- Guttinguer (Ulric) : 177, 179, 180, 206, 210, 216, 266, 268, 277, 278 n., 288.
- Guttinguer (Mme Ulric) : 177.
- Guyot (Charly) : 107, 251 n., 274 n.
- Hachette (Louis) : 344.
- Haffreingue (l'abbé) : 45.
- Halévy (Elie) : 187 n.
- Haller : 57, 326, 327.
- Hamilton : 14, 36, 122.
- Hamon : 276, 277, 279, 281, 308, 324, 347, 354, 355.
- Hamy (E.T.) : 43 n.
- Hardy (Alexandre) : 133.
- Hatin (Eugène) : 92.
- Havard (Henry) : 214 n., 216 n.
- Havet (Ernest) : 344, 345.
- Heine (Henri) : 113, 114.
- Héliodore : 355, 373.
- Helvétius : 80, 88.
- Helvétius (Mme) : 77.
- Henri II : 233, 236.
- Henri III : 235, 236.
- Henri IV : 36, 62.
- Hérodote : 108.
- Hesnault (Jean) : 366, 367, 381, 389.
- Hippocrate : 370.
- Hobbes : 88, 343.
- Hoche : 74.
- Holbach (d') : 83.
- Homère : 53, 93, 108, 238, 240, 241, 377 n.
- Horace : 31, 39, 44, 65, 107, 242.
- Hugo (Adèle I, Mme Victor) : 112, 113, 119, 149, 163, 164, 167, 176 n., 189, 194 n., 195 n., 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 224, 225, 226, 229, 250 n., 266 n., 285, 288, 290.
- Hugo (Adèle II) : 211.
- Hugo (Eugène) : 218.
- Hugo (Martine) : 216.
- Hugo (Victor) : 81, 93, 99, 100, 103, 104, 105, 106, 107, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 119, 123, 124, 128, 129, 132, 133 n., 134, 137, 138, 139, 140 n., 142, 143, 144, 145, 146, 148, 149, 150, 154, 155, 156, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 171, 175, 182, 188, 189, 190, 192, 195 n., 197, 198, 209, 210, 211, 212, 213, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 234, 235, 236, 237, 238, 244, 246, 250, 251, 265, 266, 311, 315, 320, 326, 344, 353, 362, 366, 383, 384 n.
- Idéologie (l') : 72, 73, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 83, 84, 86, 107, 109, 117.
- INSTITUT DE L'ENFANCE (l') : 350.
- ISSY (LE SÉMINAIRE D') : 267.

- Jacques II : 350.
 Janin (Jules) : 152, 153.
 JANSÉNISME : 99, 122, 267 n., 269, 272, 273, 274, 275, 276, 277 n., 278, 279, 281, 283, 291, 292 n., 294, 298, 303, 309, 318, 319, 323, 331, 332, 334, 339, 358 n., 364 n., 377 n., 396, 401.
 Jansenius : 277, 310 n., 342.
 Jasmin : 232.
 Jay (Antoine) : 148.
 Jean (saint) : 341.
 Jean-Paul (Jean-Paul Richter, dit) : 226.
 Jérôme (saint) : 279.
 JÉSUITES : 122, 270, 271, 272, 275, 295, 296, 297, 350, 358 n., 364 n.
 Jésus-Christ : 189, 324, 325, 340, 341 n., 348, 356, 380, 381, 382.
 Jeune (Simon) : 199 n., 404.
 Job : 370.
 Jodelle : 235.
 Johnson (Samuel) : 360.
 Joinville : 10.
 Jomini (le général) : 10, 19.
 Joseph II : 63.
 Josserand (P.) : 402.
 Joubert : 9, 15, 35.
 Jouffroy : 10, 56, 57, 66, 67, 89, 91, 92, 117, 186.
Journal de l'Instruction publique (le) : 276.
Journal des Débats (le) : 34, 37, 138, 149.
Journal des Savants (le) : 237, 257, 258 n., 328.
Journal du Commerce (le) : 98.
 JULLY : 176, 189, 192, 194, 195, 268, 273, 274.
 Julien : 72.
 Jussieu : 326.
 Karr (Alphonse) : 214, 217.
 Kléber : 74.
 Klopstock : 243.
 Koch (Chr.-G. de) : 70.
 Krüdner (Mme de) : 175, 243.
 Labitte (Charles) : 284, 288, 290, 300, 310.
 La Bruyère : 10, 11, 12, 13, 15, 17, 19, 21, 35, 36, 47, 61 n., 77, 101, 126, 127, 257, 258 n., 309, 354, 366, 369, 370, 382, 397.
 LAC (ÉCOLE DU) : 99, 104.
 LA CHÊNAIE : 192, 195 n., 196, 273.
 Lachevardière : 87, 90.
 Laclos (Choderlos de) : 12.
 Lacordaire : 267.
 Lacretelle (Pierre-Louis) : 76.
 Laënnec : 84.
 La Fare : 70, 397.
 La Fayette (le général) : 291.
 La Fayette (Mme de) : 105, 107, 108, 355, 356, 372.
 La Fontaine : 11, 12, 14, 15, 17, 18, 21, 22, 32, 33, 47, 120, 121, 122, 125, 128, 133, 134, 135, 151, 157, 158, 161, 238, 265, 288, 298, 352, 366, 377, 388, 389, 398.
 Lafuma (Louis) : 332.
 La Harpe : 13, 38 n., 75, 120, 121, 257.
 Lair (Adolphe) : 58 n., 66 n., 84 n., 404.
 Lally-Tollendal : 73.
 Lamarck : 80, 112, 174.
 Lamartine : 13, 14, 16, 69, 114, 115, 141, 142, 153, 166, 174, 195 n., 210, 222, 230, 244, 246, 373, 379.
 Lambert (Mme de) : 11.
 Lamennais : 19, 20, 57, 173, 174, 176, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 199, 200, 202, 203, 244, 249, 272, 273, 274, 275, 278, 281, 283, 316, 321.
 Lamoignon (Guillaume de) : 270.
 La Motte : 366.
 Lancelot : 272, 281, 303, 310, 315, 317, 349, 350, 373.
 Landré-Beauvais : 84.
 Landry (Jean-Louis) : 45, 46, 47, 52, 60, 69, 72, 75, 402.
 Larivey : 135.
 La Rochefoucauld : 10, 12, 13, 14, 17, 19, 21, 22, 35, 85, 204, 207, 309, 354, 368, 369, 370, 372.
 Laromiguière : 81.
 Lassay (le marquis de) : 21, 396.
 Latouche (Hyalcinthe Thabaud de —, dit Henri de) : 155, 156.
 Launay (Mlle) : 11, 36.
 La Vallière (Mme de) : 21.
 Lavoisier : 379.
 Lebrun (Pierre-Antoine) : 132.
 Le Brun (Ponce-Denis Ecouchard, dit Le Brun Pin-dare) : 13, 151.
 Leclerc (Joseph-Victor) : 54.
 Leclercq (Théodore) : 11, 12.
 Lefeuvre (Charles) : 63 n., 404.
 Luynes (la famille de) : 334 n.
 Legouvé : 70.
 Le Guillou (Louis) : 404.
 Le Hodey : 44.
 Leibniz : 326.
 Le Maître (Antoine) : 277 n., 308, 310, 324, 351, 355.
 Lemercier (Jean-Louis-Népocumène) : 121, 251.
 Le Nain (la famille) : 318.
 Le Nain (Jean) : 307.
 Le Nôtre : 11.
 Leonard : 70.
 Léon X : 61, 245.
 Lerminier : 176, 179, 188, 197.
 Leroux (Pierre) : 59, 87, 91, 178, 179, 186.
 Le Roy (Maxime) : 12, 404.
 Le Sage : 78.
 Lesbroussart (Philippe) : 213.
 Lespinasse (Mlle de) : 19.
 Lessing : 378.
 Le Sueur : 11.
 Le Tellier (le chanoine) : 262.
 Le Tourneur : 272.
Lettres de Junius (les) : 274.
Lettres portugaises (les) : 122, 266.
 Levallois (Jules) : 403.
 L'Hôpital : 72, 270.
 Liancourt (la famille de) : 318.
 Ligne (le prince de) : 19.
 LIGUE (LA) : 36.
 Lingay : 77.
 Locke : 73.
 Longueville (la famille de) : 318.
 Longueville (Mme de) : 320, 333.
 Loudier (Louis-Jules) : 117, 152.
 Louis IX : 235.
 Louis XI : 224.
 Louis XII : 236.
 Louis XIII : 257, 356, 361, 362, 365, 366.
 Louis XIV : 9, 29, 30, 31, 33, 34, 36, 38, 48, 60, 61, 62, 77, 80, 86, 93, 96, 101, 108, 132, 134, 156, 157, 198, 236, 245, 257, 259, 260, 262, 263, 270, 271, 272, 302, 311, 319, 358 n., 360, 361, 365, 366, 370, 380, 381, 387, 388, 389, 390, 394, 396, 397, 399.
 Louis XV : 12.
 Louis XVI : 86.
 Louis XVIII : 91.
 Louis-Philippe : 35, 180, 181, 182, 187, 207, 209, 256, 378.
 Louvois : 11.
 Loyson (Charles) : 69, 89.
 Lucrèce : 69, 326, 381.
 Luynes (la famille de) : 318.
Lycée français (le) : 89, 97.

- Mézeray : 20.
 Michaut (Gustave) : 91 n., 92, 113 n., 114 n., 122 n., 125, 126 n., 127 n., 128, 129, 130, 149 n., 344 n., 401, 403.
 Michélet : 18, 391, 398.
 Michiels (Alfred) : 247 n.
 Mignet : 10, 75, 90.
 Millevoye : 70, 251, 252.
 Mirabeau : 199 n., 216, 223, 224.
Mirari vos (l'encyclique) : 195.
 Molé (le comte Louis-Mathieu) : 205, 270.
 Molière : 10, 13, 14, 15, 22, 31, 69, 77, 97, 100, 121, 124, 132, 133, 135, 140, 157, 238, 241 n., 243, 246, 270, 309, 339, 358, 360, 362, 366, 368, 369, 372, 377, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 388, 398.
 Monnard (Charles) : 286, 287.
 Montaigne : 35, 69, 72, 157, 232, 297, 309, 312, 339, 343, 348, 370, 380, 381, 384.
 Montalembert : 184, 190.
 Montespan (Mme de) : 62.
 Montesquieu : 11, 16, 32, 36, 47, 70.
 Montgolfier : 379.
 Moreau (Pierre) : 9, 29, 30 n., 36 n., 40, 77, 88, 89 n., 100, 133 n., 167, 403.
 Morellet : 108.
 Motteville (Mme de) : 21, 364.
Muse française (la) : 93, 98, 99, 104, 105, 109.
 Musset : 210, 229, 247, 248, 252, 384 n.
 Musset-Pathay : 121.
 Napoléon Ier : 29, 30, 33, 34, 35, 36, 37, 49 n., 74, 75, 163, 180, 198, 199 n., 224, 378.
 Napoléon III : 389 n.
 Narbonne (le comte de) : 30.
National (le) : 173, 196, 197, 199 n., 203.
 Naudé : 207, 367, 368.
 Necker : 73.
 Nettement (Alfred-François) : 144 n.
 Nevers (le duc de) : 366.
 Newton : 326.
 Nicole (le président) : 371.
 Nicole (Pierre) : 17, 20, 21, 242, 265, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 281, 308, 315, 317, 332 n., 353, 354, 369.
 Nicolle (l'abbé) : 54, 55, 84.
 Ninon de Lenclos : 36, 381, 397.
 Nisard (Désiré) : 225, 247, 259, 281.
 Noailles (le duc de) : 259.
 Nodier (Charles) : 112, 131, 297.
 Noël (François) : 32 n., 44, 48 n.
Nouvelles des Arts (les) : 39.
Nouvelles Ecclésiastiques (les) : 277.
Nouvelliste Vaudois (le) : 286, 287.
 Olivier (Caroline) : 176, 180 n., 181, 203 n., 229, 246, 257, 260, 284, 285, 286, 288, 289, 291 n., 292, 294.
 Olivier (Juste) : 150 n., 176, 180 n., 203 n., 205 n., 246, 259, 260, 284, 285, 286, 288, 289, 290 n., 291, 292, 293.
 Orfila : 77, 84.
 Ossian : 29.
 Ovide : 44, 69, 70, 72, 371.
 Paileron (Marie-Louise) : 68 n., 179 n., 405.
 Parcé (Léon) : 333 n., 402.
 Pâris (le diacre) : 301.
 Parny : 70.
 Pascal (la famille) : 318.
 Pascal : 10, 12, 16, 17, 35, 47, 69, 121, 135, 158, 195 n., 257, 258, 261, 270, 272, 273, 275, 276, 277, 281, 291, 295, 296, 299, 303, 304, 305, 312, 323, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 333, 334, 335, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 345, 346, 347, 352, 358 n., 369, 380, 381.
 Parseval-Grandmaison : 29.
 Pasquier (Etienne) : 127.
 Patin (Gui) : 15, 20, 259.
 Patin (Henri) : 237.
 Paul (saint) : 242.
 Pavie (Victor) : 166, 176, 180, 181, 194, 195, 196, 211, 218, 222, 229, 230, 231, 232, 233, 249, 267, 283, 290, 323.
 Pavillon (Etienne) : 366.
 Pavillon (Nicolas, évêque d'Aleth) : 354.
 Peiresc : 121.
 Pélegrin (Mme) : 53, 282.
 Pelletan (le docteur Pierre) : 84.
 Pelletier (Frédérique) : 176.
 Pelletier (le général) : 176.
 Péréfixe (Mgr Hardouin de Beaumont de) : 301.

- Périclès : 61, 245, 390.
 Périer (la famille) : 327.
 Périer (l'abbé Louis-Augustin) : 332.
 Périer (Etienne) : 344 n.
 Perrault (Charles) : 109, 298, 366, 378, 379.
 Perse : 247.
Pervigilium Veneris : 70.
 Petitot : 270, 271, 272, 282, 283.
 Pétrarque : 225, 265, 373.
 Phèdre (le fabuliste) : 47.
 Philippe-Auguste : 235.
 Philippe d'Orléans : 397.
 Philippe le Bel : 235.
 Picard (Louis-François) : 46.
 Picavet (F.) : 76 n., 77 n., 80 n., 403.
 Pichot (Amédée) : 103.
 Pierrot (Roger) : 402.
 Pierrot-Deseilligny (Jules) : 52, 56, 60, 61, 62, 63, 64, 67.
 Pilâtre de Rozier : 75.
 Pintard (René) : 344 n., 405.
 Piron (Alexis) : 64.
 PLACE ROYALE (LA) : 215 n.
 Planché (Gustave) : 174, 259, 289.
 Planché (Joseph) : 52, 60, 64, 65.
 Platon : 72.
 Plaute : 100.
 PLÉIADÉ (LA) : 126, 127, 128, 129, 130, 131, 146, 232, 233, 234, 235, 237, 359.
 Plutarque : 53, 122.
 Polignac (le prince de) : 116, 150, 178, 182, 183 n.
 Pommier (Jean) : 226 n., 264 n., 267 n., 269, 275 n., 276, 277 n., 278, 292, 297, 298 n., 299, 322 n., 402, 405.
 Pompadour (Mme de) : 103.
 Pons (A.-J.) : 403.
 Ponsard : 248 n.
 Pontus de Thiard : 235.
 Pope : 57.
 Port-Royal : 10, 17, 39, 67, 77, 122, 171, 173, 176, 178, 199, 214, 255, 259, 264, 265, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 288, 290, 291, 294, 295, 296, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 323, 325, 327, 328, 329, 331, 332, 336, 342, 343, 346, 347, 349, 351, 352, 354, 355, 356, 358, 363, 364, 372, 374, 376, 377 n., 395, 396, 399, 402.
 Pouillet : 77.
 Poussin : 11.
 Poux (Pierre) : 404.
 Pradon : 109.
 Prévost (l'abbé) : 35, 36, 122, 174.
 Prométhée : 345.
 Properce : 69.
Publications of the Modern language Association : 338 n.
 Pythagore : 72.
Quarterly Review (The) : 242.
 QUERELLE DES ANCIENS ET DES MODERNES (LA) : 378.
 Quicherat (Jules) : 46, 47 n., 404.
 Quinet (Edgar) : 189.
 Rabaut-Saint-Etienne : 73, 262.
 Rabelais : 7, 72, 135, 356, 377, 384, 397.
 Racan : 18.
 Rachel : 247, 248.
 Racine : 10, 12, 13, 16, 21, 35, 37, 47, 48, 58, 73, 79, 94, 97, 100, 101, 102, 106, 109, 121, 133, 136, 137, 140, 141, 142, 143, 145, 148, 150, 151, 154, 157, 158, 159, 161, 164, 166, 198, 238, 239, 240, 242, 243, 257, 258 n., 265, 274, 276, 279, 281, 288, 300, 305, 316, 317, 340, 349, 355, 360, 361, 366, 367, 368, 370, 372, 373, 374, 375, 376, 380, 381, 384, 388, 389, 392, 397.
 Racine (Louis) : 35, 47, 69, 132, 392.
 Ragon (François-Philibert) : 55, 56.
 Rambert (Eugène) : 228.
 Rambouillet (Mme de) : 157, 356.
 Rancé (l'abbé de) : 318.
 Ranke : 294.
 Raymond : 57.
 Raynal : 70, 73.
 RÉACTION CLASSIQUE : 171, 247, 248, 259.
 Récamier (le docteur) : 84.
 Récamier (Mme) : 197, 199, 259, 268.
 Regard (Maurice) : 8, 182 n., 338 n., 402, 403, 405.
 Regnard : 14, 69, 100, 124.
 Régnier (Mathurin) : 123 n., 132, 140, 143, 146, 147, 151, 157, 161, 232, 362, 366.
 Rembrandt : 352.
 Rémusat (Charles de) : 89, 91, 100, 144, 237, 378.
 Rendu : 270.
 Renduel (Eugène) : 206.
 Renouard (Antoine-Augustin) : 334 n.
 RÉPARATION : 9, 29, 30, 33, 36, 37, 38, 47, 57, 70, 72, 77, 82, 84, 120, 255, 256.
 Retz (le cardinal de) : 10, 19, 20, 108, 318, 368, 396.
 Reuchlin (Hermann) : 294, 295, 328.
Revue de Paris (la) : 120, 139, 149, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 275.
Revue des Deux Mondes (la) : 152, 219, 247, 257, 289.
Revue parisienne (la) : 293 n.
Revue Rétrospective (la) : 182.
Revue Suisse (la) : 150 n., 203 n., 228, 257.
 Reynaud (Jean) : 181, 203.
 Richard (Jean-Pierre) : 403.
 Richelieu (le cardinal de) : 11, 62, 133, 156, 224, 271, 302, 303, 311, 319, 367, 388, 396.
 Richerand : 84.
 Riolan (le docteur) : 20.
 Riouffe : 39, 73.
 Roannès (la famille de) : 318.
 Robert (A.C.M.) : 121, 122.
 Robiquet : 68, 77, 83.
 Roederer : 35, 256.
 Roland (Mme) : 19, 73.
 Rollin : 35, 43, 350.
 Romantisme : 9, 34, 57, 61, 81, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 104, 105, 106, 108, 109, 111, 112, 114, 115, 116, 119, 120, 122, 123, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 160, 162, 164, 165, 166, 167, 171, 187, 188, 205, 209, 210, 215, 230, 231, 232, 233, 236, 237, 238, 244, 246, 247, 248, 257, 258, 278, 313, 326, 327, 329, 344, 345, 358, 359, 360, 361, 374, 383, 387, 388, 399.
 Ronsard : 61, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 129, 130, 131, 132, 134 n., 135, 136, 138, 140, 143, 166, 231, 232, 234, 235, 237, 238, 317.
 Rotrou : 133, 362, 363, 365, 366, 375.
 Rousseau (Jean-Baptiste) : 32, 47, 53, 131, 141, 151, 166.
 Rousseau (Jean-Jacques) : 34, 70, 73, 88, 121, 133, 238, 274, 356, 384.

- Roux : 84.
 Royer-Collard (le docteur Antoine-Athanase) : 84, 269.
 Royer-Collard (Pierre-Paul) : 12, 67, 76, 295.
 Sabbatier : 81.
 Sablé (la famille de) : 318.
 Sablière (Mme de) : 381.
 Saci (Isaac-Louis Le Maître de) : 272, 277, 298, 303, 308, 310, 312, 316, 317, 320, 351, 352, 377 n.
 Saint-Amant : 15.
 Saint-Aulaire (le comte de) : 120.
 SAINT-CYR : 259.
 Saint-Cyran : 272, 277, 279, 291, 294, 295, 299, 303, 304, 305, 308, 310, 314, 315, 316, 317, 319, 348, 349, 351.
 Saint-Evremond : 108, 366, 370, 389, 397.
 SAINT-JACQUES-DU-HAUT-PAS : 277.
 Saint-Marc Girardin : 259.
 Saint-Martin (Louis-Claude de) : 174, 192, 199, 360.
 SAINT-MÉDARD : 291.
 SAINT-NICOLAS-DU-CHARDONNET (LE SÉMINAIRE DE) : 349.
 Saint-Pavin : 366, 367.
 Saint-Real : 69.
 SAINT-SÉVERIN : 267 n., 269.
 Saint-Simon (le duc de) : 100, 120, 157, 370, 394, 396.
 SAINT-SIMONISME : 173, 184, 185, 187, 188, 189, 197, 199, 202, 209 n.
 Saint-Victor (Hugues et Richard de) : 347.
 Saint-Victor (Paul de) : 229.
 Sainte-Beuve (Charles-François) (père de Charles-Augustin) : 39, 41.
 Sainte-Euphémie (Jacqueline, Pascal, la sœur) : 312, 314, 341, 342.
 Sainte-Marthe (la famille de) : 318, 319.
 Salinis (l'abbé de) : 90.
 Salluste : 53.
 Salomon : 355, 370.
 Sand (George) : 17, 265, 282.
 Santeuil : 297.
Satyre Ménippée (la) : 135.
 Saulnier (Verdun L.) : 123 n., 134 n., 404.
 Sauvage (M. de) : 213.
 Sayous (André) : 208 n.
 Scarron : 72, 73, 257, 383, 384, 389.
 Schlegel (G. de) : 58.
 Schiller : 62, 69, 363.
 Scott (Walter) : 69, 108.
 Scribe : 379.
 Scudéry (Mlle de) : 20, 344 n., 356, 364.
 Ségur (le comte de) : 103.
Semur (le) : 287.
 Senancour : 275 n., 326.
 Sénèque : 69, 70, 72.
 Sévigné (Mme de) : 10, 15, 21, 105, 151, 157, 260, 276, 281, 288, 368.
 Shakespeare : 62, 93, 102, 108, 132, 145, 148, 149, 154, 236, 237, 238, 240, 362, 372, 379, 380, 382.
 Shelley : 326.
 Silvy (Louis) : 269.
 Simonide : 312.
 Singlin : 295, 303, 310, 351, 352.
 Sismondi : 73.
 SOCIÉTÉ DES BONNES LETTRES : 96.
 Socrate : 72.
 SOLESMES (LE PRIEURÉ DE) : 267, 268.
 Sophocle : 65, 93, 240.
 Soumet : 95.
 Spinoza : 326.
 Spoelberch de Lovenjoul : 138 n.
 Staël (Mme de) : 15, 34, 35, 57, 69, 70, 73, 99, 143, 144, 145, 196, 243.
 Stendhal : 69, 80, 134, 137, 322 n.
 Sue (Eugène) : 262, 263.
 Suffel (J.) : 402.
 Sully : 309.
 Surville (Clotilde de) : 232.
Tablettes universelles (les) : 89, 90, 97.
 Taine : 229.
 Tallemant des Réaux : 10, 12.
 Talleyrand : 20, 342.
 Talon (l'avocat général) : 272.
 Tanneguy-Duchâtel : 91.
 Tansillo (Louis) : 348.
 Taranget : 44, 45.
 Taschereau (Jules) : 120, 121, 151, 259.
 Tastu (Mme) : 146.
 Teissèdre (Jean-Marie) : 54, 55, 68 n., 72.
Temps (le) : 247 n.
 Tenant de Latour (Louis-Antoine) : 275, 276.
 Térance : 31, 100, 198.
 Thénard : 77.
 Thécrite : 69, 226.
 Théophile de Viau : 373.
 Théophraste : 69.
 Thierry (Augustin) : 307, 313.
 Thiers : 29 n., 89, 90, 91, 96 n.
 Thomas (Alexandre-Gérard) : 260.
 Thomas du Fossé (la famille) : 318.
 Tillemont (Sebastien Le Nain de) : 15, 272, 308, 310, 317, 355.
 Timon : 72.
 Tite-Live : 355.
 Tocqueville (Charles-Alexis Clérel de) : 327.
 Töpffer : 9.
 TOUAREG : 11.
 Tougard de Boismilon (Jacques-Dominique) : 52, 55, 56.
 Trahard (Pierre) : 92, 404.
 Trajan : 61.
 TRAPPISTES : 264, 265.
 Trélat : 77.
 Tressan : 43.
 Trognon : 91.
 TROUBAT (Jules) : 39 n., 56 n., 59 n., 69, 81 n., 122 n., 230 n., 403.
 Turenne : 371.
Univers (l') : 293 n.
 Urfé (Honoré d') : 355, 371.
 UTRECHT : 269, 296.
 Vacherot : 404.
 Valéry (Paul) : 343 n.
 Vallet de Viriville (Auguste) : 234.
 Vapereau : 328.
 Vauvenargues : 12, 13, 35.
 Vendôme (les princes de) : 397.
 Venzac (l'abbé Géraud) : 32, 34 n., 45 n., 403.
 Verlaine : 399.
 Véron (le docteur Louis) : 151 n., 152, 153, 154, 156.
 Vertot (l'abbé de) : 32, 47.
 Veillot (Louis) : 293 n.
 Victor (Pierre) : 95.
 Vigneul-Marville : 357.
 Vigny : 103, 112, 114, 132, 142, 154, 184, 195 n., 228, 236, 240, 241, 265.
 Villehardouin : 233.
 Villèle : 30, 378.
 Villemain : 30, 33, 56, 57, 60, 89, 153, 182, 251, 270, 287 n.

- | | | |
|---|---|--|
| Villon : 233. | Virieu (Mme de) : 207. | Vuilleumier (le pasteur) : 324 n. |
| Vincent de Paul (saint) : 11, 349. | Vitet (Ludovic) : 91, 93, 237 n. | |
| | Voisenon : 78. | |
| Vinet (le pasteur Alexandre) : 17, 175, 177, 178, 203, 287, 324, 327, 338, 339. | Voisin : 41, 43. | Walckenaër (le baron) : 121, 257, 258 n. |
| | Voiture : 17, 366, 368. | Werner : 363. |
| | Volland (Sophie) : 185, 211. | |
| Viollet-le-Duc (Emmanuel-Nicolas) : 123 n. | Volney : 70. | |
| Virgile : 31, 39, 43, 44, 53, 198, 231, 246, 372 n. | Voltaire : 13, 31, 32, 37, 39, 47, 50, 60 n., 70, 73, 77, 79, 80, 101, 133, 134, 137, 238, 323, 341, 350. | Young : 70. |
| | | Zola (Emile) : 173. |

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE

La critique est toujours confidence, 7. On ne peut connaître Sainte-Beuve que par un examen complet des diverses applications de sa critique : notre étude veut contribuer à cette connaissance, 8.

Le *Port-Royal*, témoignage évident de la « présence » du XVII^e siècle dans toute l'existence de Sainte-Beuve, 8. D'autres siècles (le XVIII^e surtout) ont retenu l'attention du critique, mais le XVII^e, d'une part est le « plus présent », et d'autre part joue à peu près seul le rôle d'un instrument critique, 8-9.

Le XVII^e siècle *instrument critique* : les noms du XVII^e siècle, symboles d'une idée, 9-11 ; moyens de jugements rapides, 11-12 ; moyens de définir des familles d'esprits (familles d'écrivains et familles de lecteurs), 12-14 ; points de comparaison, 14-17. La citation du XVII^e siècle, source de brièveté critique par l'appel à un contexte supposé connu par le lecteur cultivé, 17-19 ; la citation fait jaillir l'image d'un homme, 19-20.

Le XVII^e siècle instrument critique appliqué à lui-même : siècle symbolique et siècle vivant, 20-22.

Existence d'un « mythe personnel et critique » du XVII^e siècle, qui se forge chez Sainte-Beuve au fil des ans et qui se fixe au moment des *Lundis*. L'histoire de ce « mythe » constitue l'objet de ce livre, 22-23.

Première partie

LES COMMENCEMENTS : 1804-1830

CHAPITRE I : Les Enfances.

Importance de l'étude des origines dans la pensée beuvienne, 27. Souci d'un retour au « Grand Siècle », au moment de la naissance de Sainte-Beuve, dans la France napoléonienne, 27-28.

I. Une époque de « Réparation ».

Le goût classique de l'Empire, 29. Ce classicisme napoléonien se fonde sur des idées politiques et morales, sur un souci de « réparation », 29-30. Le rôle de l'Université impériale, 30-33. L'Université de la Restauration prolonge sur ce point celle de l'Empire, 33-34.

Le retour au XVII^e siècle dans la littérature impériale, 34-37. Ce que ce néo-classicisme avait d'un peu étroit, 38.

*II. La Formation de Sainte-Beuve.**Boulogne*, 39.

Ordre, régularité et silence, 39-40.

Sainte-Beuve élève de l'Institution Blériot, 40-45.

Paris, 46.

L'institution Landry, 46-47. Les Collèges royaux et leur souci de « réparation », 47. La « réaction » latine, 47-48. Faiblesse de l'enseignement du français, 48. Importance de l'enseignement de l'Histoire, 49. Vicissitudes de cet enseignement qui suscite très vite la méfiance du pouvoir, 49-52. Sainte-Beuve brille dans cette discipline, 52.

Les professeurs de Sainte-Beuve, 52. Gaillard, 53; Carré, 53-54; Dubois, 54-59; Jules Pierrot, 60-64; Joseph Planche, 64-65; Damiron, 65-68.

Les lectures du jeune Sainte-Beuve, 68. Lectures de 1820: Lamartine, les classiques, Chateaubriand, 68-72. A partir de 1822: Sainte-Beuve devient non conformiste et se détourne de la littérature en faveur de la philosophie, 72-75.

L'Athénée de la rue de Valois, 75: son influence philosophique, 75-77; son influence « classique », 77-78; Daunou, 78-80; Destutt de Tracy, 80; Lamarck, 80; Cabanis, 80-81; Fauriel, 81. L'Idéologie pousse surtout Sainte-Beuve vers les sciences, 81. Les études scientifiques dans les collèges et l'orientation scientifique de son esprit, 82-84.

Les études de médecine, 84-86.

CHAPITRE II: Sainte-Beuve au Globe avant la rencontre avec Hugo.

*I. De la médecine au journalisme.*Dubois accepte d'accueillir au *Globe* son ancien élève, peu satisfait de la médecine, 87-88. La presse littéraire sous la Restauration, 88-91. *Le Globe*, 91.*II. Sainte-Beuve collaborateur du Globe.*Aperçu des positions du *Globe*: sa modernité, 92-98; son « juste-milieu » et son respect des valeurs classiques, 98-101. Plutôt que d'un « juste-milieu », il s'agit, au *Globe*, d'un classicisme modernisé, 101-103. La collaboration de Sainte-Beuve, 103-104. Sa pensée littéraire pendant la période du *Globe*, 104-109.

CHAPITRE III: La fascination d'un jeune classique.

I. L'étendue d'une métamorphose.

La rencontre avec Victor Hugo et l'éblouissement, 110-113. Le point extrême de la métamorphose: métamorphose littéraire, 113-116; métamorphose de l'homme tout entier, 116-119. Métamorphose, en réalité, incomplète: en Sainte-Beuve se côtoient, entre 1827 et 1830, deux courants, le courant de la fascination et le courant de la fidélité, 119-120.

Les travaux consacrés au xvii^e siècle sous la Restauration, 120-122.*II. La saison du Tableau, ou la conversion hésitante.*Sainte-Beuve tout classique en 1826 quand il commence son *Tableau*, 123-127.L'évolution de Sainte-Beuve vers une attitude moins strictement classique, 127-130. Le *Tableau* de 1828: Sainte-Beuve s'y pose en défenseur du Cénacle, 130-134; il y conserve cependant le respect du siècle de Louis XIV, 134-136. Le *Tableau* exprime « la vérité complexe du débat intérieur de Sainte-Beuve », 136; il a, cependant, le sens *objectif* d'une apologie du romantisme, 136.Sainte-Beuve combattant romantique au lendemain du *Tableau*, 136-138.*III. « Joseph Delorme », théoricien du romantisme.*La publication de l'œuvre, 139. *Joseph Delorme* définit le romantisme comme une révolution formelle de la poésie, 139-143. L'hostilité de Sainte-Beuve contre « l'école critique » du *Globe* et ce qu'il y avait de trop classique en elle, 143-145.En fait, il s'agit d'une hostilité de lui-même contre lui-même: la dualité de *Joseph Delorme*, 145-147. Cependant, *Joseph Delorme* prend un sens objectivement romantique, 147-148.

Les escarmouches quotidiennes en faveur du Cénacle, 149-151.

*IV. La Campagne de « Littérature ancienne ». xvii^e siècle et romantisme.**La Revue de Paris*, 152. Son esprit de modernité, 152-154. L'engagement demeure cependant incomplet, 154. La Revue aime, surtout, le piquant et la « sensation », de quelque côté qu'ils viennent, 154. Elle accueille donc certaines attaques bien menées contre les poètes du Cénacle, 154-155. L'article de Latouche, 155-156. Les articles de Sainte-Beuve sur le xvii^e siècle, 156.

Sa recherche d'un « romantisme du passé », 156-159.

Son opposition au xvii^e siècle dans les articles de la *Revue de Paris*, 159-162. Mais au plus fort de son attachement à l'égard de Victor Hugo, le détachement commence à se dessiner, 162.*V. La Rupture de 1830.*Le refroidissement apparaît en 1830; la lettre sur *Hernani*, 163-164. Les dissidents littéraires et la résurgence du goût classique de Sainte-Beuve, 164-165. Les *Consolations*, témoignage sur l'amitié qui tente de se maintenir, et signe de détachement littéraire, 165-167.

Seconde partie

LA MONTÉE DES COTEAUX MODÉRÉS

1830-1849

Période capitale au cours de laquelle Sainte-Beuve va prendre son visage définitif, 171.

CHAPITRE I: Loin des années romantiques.

I. La naissance d'un homme d'ordre.

La « modération » de Sainte-Beuve est un style qui concerne l'homme tout entier. Il n'est pas indifférent de voir comment ce style s'installe dans sa personne morale, 173.

Les variations des lendemains de 1830, 173-174. Elles tiennent au tempérament critique de Sainte-Beuve et à son « néant intérieur », qui s'accompagne d'extraversion ; ce tempérament fait souffrir cet homme, qui aspire à *l'être*, 174-178.

Le comportement politique et religieux de Sainte-Beuve entre 1830 et 1849. Le retour vers la gauche et les ambitions déçues, 178-180. Sainte-Beuve opposant au régime de Juillet, 180-182. Ses aspirations religieuses, 182-185. Son saint-simonisme, 185-189. La tentative chrétienne auprès de Lamennais, 189-196. L'épisode républicain, son aspect « classique » (apologie de l'humanité commune), 196-199. Sainte-Beuve chez madame Récamier, 199. L'influence du martinisme, 199. L'influence de la spiritualité de Port-Royal, 199. Un christianisme tout intérieur, 199. Le refus total du monde et de l'action, 199-203. Pessimisme et « ramollissement » politique, 203-205. Sainte-Beuve se fait une position mondaine, 205. L'unité intérieure du sceptique, 205-206. Le souhait d'un pouvoir fort, 206-208.

II. La rupture avec le romantisme.

L'éloignement définitif de l'esprit du Cénacle, 209-210.

La rupture complète avec Victor Hugo, 211-228. Le sentiment, cependant, d'une solidarité indestructible avec Hugo et le romantisme, 228-231. La vraie position de Sainte-Beuve : complètement libéré et pourtant toujours fidèle, 231.

Témoignage de son attitude en 1843 : l'édition remaniée du *Tableau*, preuve supplémentaire du « divorce réel et pourtant impossible » de Sainte-Beuve avec le romantisme, 231-238. La position de Sainte-Beuve : un « nouveau classicisme » qui n'oubliera pas l'expérience vécue entre 1827 et 1830, 238.

III. Vers un classicisme original.

Croyance au Beau idéal, 239-240.

Le souci de la « nature », 240-241. L'harmonie, liée à la notion de goût, 241-242. Le goût, faculté créatrice d'harmonie et faculté critique d'exclusion, 242-244.

La nécessité d'un ordre extérieur, formant une *civilisation*, 244-246. Sainte-Beuve est pourtant un classique ouvert prenant ses distances par rapport au phénomène de la « réaction classique », 246-249. Il n'est de vrai classicisme qu'original, 249. Pour surmonter la contradiction qu'il découvre entre « classicisme vrai » et activité critique, Sainte-Beuve transforme sa critique en création, 249-255. L'objet essentiel de sa critique créatrice : le XVII^e siècle, auquel il se consacre de plus en plus et qui exprime toute sa pensée morale et esthétique, 255.

CHAPITRE II : Le XVII^e siècle d'Amaury.

I. Actualité du XVII^e siècle.

Sous la monarchie de Juillet, le XVII^e siècle, cessant d'être un sujet de querelles, devient un objet d'*érudition*, 256-259. Sainte-Beuve favorise ce travail érudit, 259-260. Il manifeste cependant quelque impatience devant cette érudition parfois indiscreète, qu'il accuse surtout d'être trop philologique et de restituer la lettre en négligeant l'esprit, 260-263. Pour faire surgir cet esprit, il faut une critique

créatrice, telle que Sainte-Beuve la conçoit. Le XVII^e siècle revivra sous la plume de Sainte-Beuve dans un vaste poème : le *Port-Royal*, 263.

II. Le portrait de Port-Royal.

Le « portrait » de Port-Royal, portrait du XVII^e siècle, 264. Le pathétique monacal avant Sainte-Beuve et chez Sainte-Beuve, 264-267. Renaissance du monachisme au XIX^e siècle, 267. On caresse à l'Abbaye-aux-Bois le projet de faire revivre Port-Royal, 267-268. Renouveau des études sur Port-Royal au XIX^e siècle, 268-269. Le jansénisme toujours vivant, 269. L'abbé Grégoire, 269. Les passages consacrés à Port-Royal dans les écrits du cardinal de Bausset, 269. Écrits divers, 269. Villemain, 269-270. Petitot, ennemi de Port-Royal, et la réaction contre Petitot, 270-272. Lamennais, hostile au jansénisme et admirateur des hommes de Port-Royal, 272-275.

Port-Royal devient à la mode au lendemain de 1830. Les articles de Louis-Antoine Tenant de Latour en 1834, 275-276. Le Cours professé la même année par J.-J. Ampère, 276. L'article de J.-P. Charpentier, 276-277. La connaissance de Port-Royal dans *Volupté*, 277-280.

La naissance du projet de *Port-Royal*, 280-284.

La proposition d'un Cours à Lausanne, 284-289. L'arrivée de Sainte-Beuve et sa vie à Lausanne. C'est là que *Port-Royal* a été totalement conçu, 289-291. Après le Cours, le livre. Histoire de sa composition, 291-296.

L'originalité du Cours par rapport au livre. Un cours « parisien » qui cherchait parfois le plaisant, 297-298 ; un cours « littéraire », 298 ; un cours « pédagogique » plus qu'érudit, 298. Nous utiliserons « *Port-Royal Cours* » et « *Port-Royal livre* » pour connaître la pensée de Sainte-Beuve sur son sujet avant 1849, 299.

Port-Royal, un « être » cohérent, vivant d'un seul esprit, 299-301. Sainte-Beuve veut atteindre cet esprit, qui est immuable, bien plus que raconter des événements ; il s'agit pour lui de saisir une *essence*, 301-302. La description *statique* de l'essence et le mouvement de l'histoire : le Port-Royal fixe et les changements de Port-Royal, 302-305. La méthode beuviennne de résurrection d'un passé singulier : l'effacement de l'historien devant son sujet, 305. Le souci du détail *significatif*, révélateur de l'âme de Port-Royal, 305-308. La recherche de l'âme du groupe n'exclut pas la recherche des singularités de chaque individu, 308.

Mais *Port-Royal* dépasse Port-Royal. Sainte-Beuve y recherche le christianisme tout entier et l'humanité tout entière : il y fait de *l'histoire naturelle des esprits*, 308-311.

Le visage de Port-Royal, exprimé essentiellement par le symbole de *l'Ombre* qui rend sensible la perception globale que Sainte-Beuve avait de son sujet. *L'Ombre*, c'est l'étroitesse et la vie cachée, qui font la poésie de ce sujet, 311-313. Les ténèbres de Port-Royal sont « intérieures » : elles tiennent à la nature même, première ou formée par l'ascèse, des religieuses et des Solitaires, 313-316. Tous les aspects de la vie marqués, à Port-Royal, par le goût de *l'Ombre* : la pédagogie, 316 ; le style, 316-318 ; la politique, 318-319.

Amour de Sainte-Beuve pour son sujet ombreux, 319. Cette ombre a son charme, sa *lumière* et sa grandeur, 320. Le *Port-Royal* : une exaltation de l'ombre, 321.

Cette œuvre est aussi une tentative faite par l'historien pour se « reconforter » et se construire lui-même ; tentative malheureusement vaine, 321-323. Mais Sainte-Beuve conservera toujours une sensibilité et une intelligence chrétiennes, 323-325.

III. Les images individuelles des personnages du XVII^e siècle : Pascal.

Le premier visage, romantique et sceptique, que Sainte-Beuve avait donné à Pascal, demeure longtemps vivant sous la plume du critique, 326-327. Il est difficile de dire sous quelle influence Sainte-Beuve a évolué au sujet de Pascal, 327. Il semble que Sainte-Beuve ait commencé pendant son Cours de Lausanne à voir en Pascal un croyant sans incertitudes, 327-328. Ce visage ne s'est pourtant clairement dessiné qu'au moment où Sainte-Beuve, après 1842, a voulu affirmer son originalité contre Cousin, 328.

Les découvertes sur Pascal à partir de 1840 et le rôle de Cousin, « réinventeur » du manuscrit des *Pensées*, 328-331. Sainte-Beuve et son « petit manuscrit », 331-333. A l'aide de ce manuscrit, et d'autres documents qu'il possède, Sainte-Beuve aurait pu dire tout ce que Cousin, le devançant sans courtoisie, a révélé de façon ostentatoire, 333. Cousin aurait « volé » Sainte-Beuve, 333.

Pour prendre ses distances, Sainte-Beuve tiendra compte le moins possible des travaux publiés par Cousin et par les successeurs de Cousin, 333. Il attend, cependant, pour achever l'étude de Pascal dans le tome III de son *Port-Royal*, la publication, en 1844, de l'édition Faugère, 333-334. De façon générale, Sainte-Beuve suit le texte de Faugère et modifie les citations qu'il avait d'abord faites à Lausanne d'après l'édition Frantin de 1835, 334-335. Cependant Sainte-Beuve garde aussi souvent qu'il le peut le vieux texte, 335-336. Il pense que la lettre peut trahir l'esprit, et que les arrangements traditionnels servaient peut-être mieux Pascal que la science des modernes, dont Sainte-Beuve se détourne parce qu'ils défigurent les *Pensées* et leur auteur, présenté comme un sceptique, 336-337. Se différenciant de Cousin, Sainte-Beuve s'en tient donc au Pascal fermement croyant qu'il avait commencé à dessiner, 337. En ce domaine, Sainte-Beuve éprouve un « instinct de propriété », 337-339.

Description au complet du Pascal chrétien de Sainte-Beuve, 339-341. Ce Pascal est un tendre, 341. Mais il n'a point de mollesse. Sa passion pour la vérité, 341-342. Son humanisme, 342-343. Les réserves de Sainte-Beuve sur Pascal, 343-344.

Sainte-Beuve et Pascal après 1848. L'édition entreprise avec Des Guerrois, 344. Au-delà de cette tentative d'édition, Sainte-Beuve s'intéresse toujours à Pascal, 344-345. Réapparition de quelques traits d'un Pascal romantique, 345-346.

IV. Les images individuelles des personnages du XVII^e siècle : les hôtes de Port-Royal.

Originalité de chaque figure à l'intérieur de la teinte commune, 347. Saint François de Sales, 347-348. Saint-Cyran, 348-349. Lancelot, 349. Arnauld, 349-350. La Mère Angélique, 351. M. Singlin, 351. M. de Saci, 351-352. Fontaine, 352-353. Nicole, 353-354. Hamon, 354-355. Duguet, 355-356. Arnauld d'Andilly, 356-357.

V. Les images individuelles des personnages du XVII^e siècle : à l'extérieur de Port-Royal.

Les incertitudes du jugement de Sainte-Beuve, qui ne renie pas totalement son passé romantique, tout en présentant le XVII^e siècle comme le siècle d'or de la perfection, 358.

Malherbe, mal nécessaire, 358-360. Boileau, que Sainte-Beuve réhabilite, tout en sauvegardant les innovations techniques qui représentent sa propre contribution à l'esthétique romantique, 360-361.

Sainte-Beuve n'aime pas la « littérature Louis XIII », 361-362. De l'admiration, mais peu de goût *spontané* pour Corneille, 362-364. Quelques aspects cornéliens de Port-Royal, 364-365.

Le XVII^e siècle « mineur » ; sa définition, 365. Rotrou, 365-366. Les poètes « obscurs » du XVII^e siècle, 366-367. Naudé, 367-368.

Les moralistes, les mémorialistes et les épistoliers. Les fondements de l'intérêt que Sainte-Beuve leur porte, 368. Méré, 368. Mme de Sévigné, 368. La Rochefoucauld, 368-370. La Bruyère, 370. Les mémorialistes : Fléchier (faute d'article à cette date sur Saint-Simon) pris comme exemple de l'attachement de Sainte-Beuve à leur égard ; ils représentent le XVII^e siècle *quotidien*, 370-371.

Le XVII^e siècle tendre. Mme de Lafayette, 372. Racine : sa tendresse première, 372-373 ; influence de Boileau dans la formation du « Racine véritable », celui des grandes tragédies, 373-374 ; définition du « Racine parfait » : simplicité, harmonie, sens des « bienséances », 374-375. Sainte-Beuve ne parvient pas à dire son dernier mot sur Racine. L'intervention de Boileau a-t-elle été uniquement bienfaitrice ? Un Racine développé dans le sens de la tendresse première n'aurait-il pas eu sa valeur ? Ce Racine tendre a existé par *Bérénice*... En fait, Sainte-Beuve ne regrette pas vraiment qu'il ne se soit pas davantage épanoui, 375-376.

Divers portraits du XVII^e siècle. La Fontaine : son art transparent, 377 ; son goût de la raillerie gauloise, 377. Bossuet : imagination grandiose, 377 ; sérénité intellectuelle, 377-378. Charles Perrault : la modernité industrielle qui se détourne de l'art pur, 378-379.

Molière : le génie total et absolu, que comprennent même les époques qui ne comprennent plus l'art classique, 379 ; Molière se situe au-dessus de tous les autres artistes du XVII^e siècle parce qu'il atteint la *nature universelle*, qu'il dépeint sans se laisser entraver par aucun dogme, 379-382. Molière appartient à la catégorie supérieure des dramaturges, celle des dramaturges lucides, 382 ; une lucidité qui n'empêche pas la vivante ardeur, 382 ; au delà du lyrisme et du réalisme, son art est *création*, 382-383 ; c'est un « poète comique » plein de verve, 383-384 ; en contrepois à la verve, une profondeur sérieuse existe chez lui, établissant une sorte d'opposition du sublime et du grotesque, 384 ; chez Molière, on découvre même la tendresse, 384-385. Ce Molière gigantesque échappe à l'image globale que Sainte-Beuve nous donne du XVII^e siècle, 385.

PERSPECTIVES

Le « bilan » que Sainte-Beuve fait à Liège en 1848-1849 l'amène à fixer pour toujours ses opinions critiques au point où février l'a saisi, 387. On perçoit tout juste, ensuite, un durcissement de son goût de l'ordre, 387. Il espère (avec des craintes qui naîtront après

quelques années...) l'instauration d'un nouveau classicisme, d'un régime où l'autorité s'exercera sur les lettres, 387-389. Mais il faut que cet ordre soit accepté, car il n'est de classicisme que dans une discipline librement consentie, 389-390. Dernière description de son esthétique classique : mesure et raison ; souci d'apporter un message universel ; recherche de la beauté, 391-392. *Ce classicisme peut se rencontrer à toutes les époques*. Sainte-Beuve élargit le domaine du classicisme et y fait entrer tous les « inventeurs » qui demeurent dans la mémoire des hommes ; ce classicisme est « invention », et non point imitation, 392-393. Sainte-Beuve se veut (il n'y a pas toujours réussi...) accueillant à l'égard de la nouveauté, 393. Mais il maintient sa croyance à *l'éternel* et son culte d'une tradition, 393-394. Sainte-Beuve continue à explorer le xvii^e siècle, poussé en cela par le goût du public, 394.

L'achèvement du *Port-Royal*, 394. Sainte-Beuve perfectionne sa « résurrection » du passé, 394-395. Il ne songe plus à se donner la foi de ses personnages, 395. Le charme poétique de son sujet a pris des teintes plus sévères, 395-396.

Dans son étude du xvii^e siècle, Sainte-Beuve est de plus en plus poussé par un dessein de « moraliste » : il y cherche la connaissance de l'homme, 396. De là des articles historiques, et, surtout, nombre d'études consacrées aux mémorialistes, 396. Des articles consacrés à des personnages qui n'écrivirent que par occasion, et dont les œuvres ont l'unique intérêt de révéler des caractères, 396-397. A tout cela, Sainte-Beuve s'attache avec un amour ardent de la Vérité, 397. Cela l'amène à ne point cacher « l'envers du Grand Siècle »... un envers qui peut avoir son charme, 397-398.

Sainte-Beuve, l'un de nos meilleurs historiens du xvii^e siècle, 398. La connaissance de ce siècle constitue le fond de sa culture et l'instrument essentiel de sa pensée, 398. Connue de façon détaillée, le xvii^e siècle a cependant un visage cohérent et simple dans l'imagination de Sainte-Beuve. Deux mots le définissent, *ordre* et *ténèbres*, 398.

Le xvii^e siècle exprime le goût de l'*ordre* qui, sous des formes diverses, domine toute la vie de Sainte-Beuve, et en même temps, grâce aux sombres figures de Port-Royal, il exprime le mal de vivre et le romantisme des *ténèbres* dont Sainte-Beuve ne se délivra jamais, 398-400.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE	401
INDEX ALPHABÉTIQUE	406

Achévé d'imprimer
sur les presses de
L'IMPRIMERIE CHIRAT
42 - Saint-Just-la-Pendue
en juin 1972
Dépôt légal 2^e trim. 1972 N° 994
N° A. Colin 5933

